

CAST

Association Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes

REIMS ET EPERNAY



Ce rapport est le reflet quantitatif et qualitatif de l'activité de l'association CAST au cours de l'année 2024. Un grand MERCI aux différents rédacteurs qui ont participé à son élaboration.

- **Christophe MOLLE** pour le pôle ambulatoire
- **Dominique PICART** pour le pôle hébergement
- **Theresa POTOMI**, pour le bilan de l'activité sophrologie au CTR
- **Sylvie JERONNE** pour l'activité au MARS
- **Marie-France BOCQUET** pour le CAFDEM



SOMMAIRE

Introduction.....	page 4
L'activité globale 2024	page 5

I. Le pôle Hébergement.....page 11

L'activité de la commission d'admission	page 13
Le Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR)	page 15
Les Appartements Thérapeutiques Relais.....	page 21
L'unité Justice.....	page 22

II. Le pôle ambulatoire.....page 26

Le Centre d'Accueil et de Soins - Reims	page 26
Le Centre d'Accueil et de Soins - Epernay.....	page 30
Les UDTS	page 38

III. Annexes

Annexe1 : FOCUS Placements extérieurs pôle hébergement	page 40
Annexe 2 : bilan activité sophrologie au CTR.....	page 44
Annexe 3 : article paru dans l'union le 21/10/2024 sur la prévention	page 46
Annexe 4 : article paru dans l'union le 24/06/2024 sur UNPLUGGED	page 47
Annexes 5 et 6 : articles parus dans l'union 06/11/2024 et 03/12/2024 (BVE).....	page 48
Annexe 7 : article paru dans l'union le 08/12/2024 sur la BD	page 50
Annexe 8 : Evaluation des actions Projet d'Établissement 2024	page 52

Introduction

Par S. JACQUES, directeur

Après un début d'année 2024 marquée par l'évaluation externe qui a octroyé au CSAPA une note très flatteuse mais très engageante de 3.91 / 4, notre établissement a écrit pendant une grande partie de l'année son nouveau projet 2024-2029. La méthode choisie pour l'élaboration de ce projet d'établissement se voulait la plus participative possible avec :

- Un mode de pilotage de la démarche : un COPIL composé de l'équipe de direction.
- Un mode d'association du personnel : ce nouveau projet a mobilisé l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire sur une durée de 6 mois avec pas moins de 10 séances de travail. L'objectif de cette réflexion était de faire un diagnostic de l'existant et d'en dégager les grandes orientations stratégiques qui guideront le développement du CAST pour les 5 années à venir.
- Un mode d'association du public accueilli : construit autour de la prise en charge des personnes, les bénéficiaires ont été impliqués dans le processus de construction du projet, avant présentation et validation par l'Assemblée Générale le 14 juin 2024.
- Les modalités d'évaluation des actions : le projet, c'est 61 actions à réaliser, évaluer et adapter pendant 5 ans. L'équipe a été sollicitée au cours de l'année pour rendre ces actions possibles et devra les évaluer chaque année jusqu'en 2029. Un rendu compte sera intégré dans les différents rapports d'activité à partir de 2024 (à retrouver dans ce rapport annexe 8 page 54).

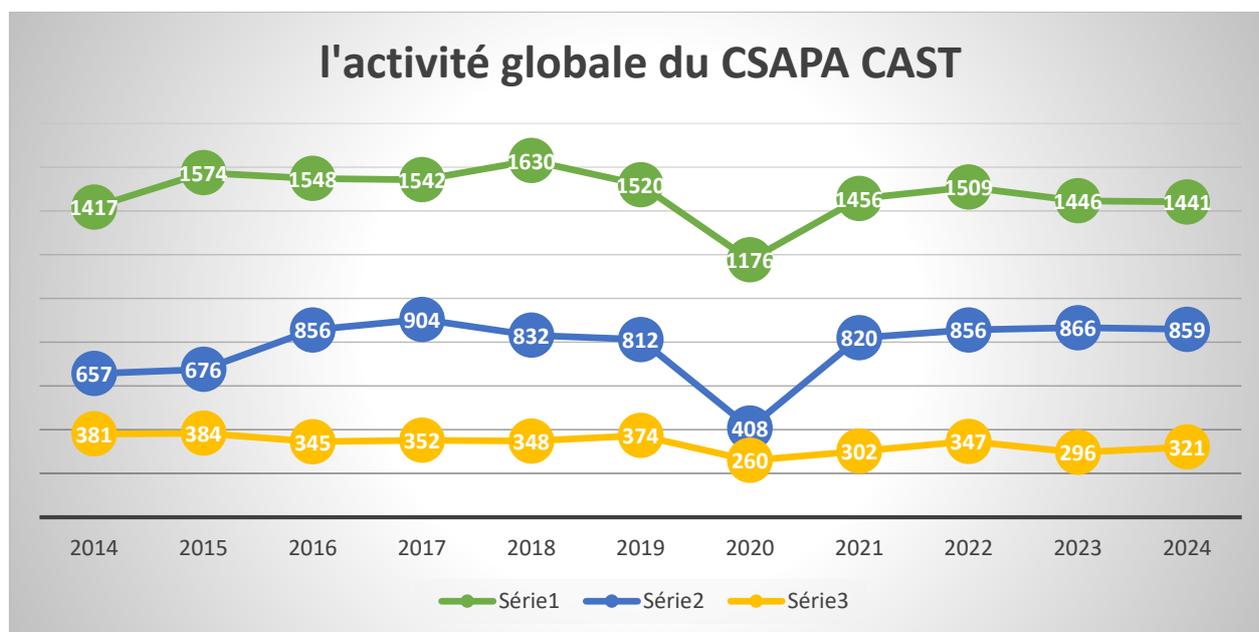
Je tiens ici à remercier l'ensemble des salariés de l'association pour leur implication, les usagers du CSAPA, le COMEX et M. Thomas DUBOIS qui nous a accompagné pendant de longs mois pour élaborer cet ambitieux travail.

Parallèlement à cet exercice exigeant et intense, l'activité du CAST a de nouveau été très soutenue cette année avec des situations de patients qui continuent à se dégrader. Nous avons été confrontés en 2024 à plusieurs décès d'usagers en ambulatoire qui ont particulièrement affecté l'équipe. Le CSAPA CAST a une nouvelle fois cette année été obligé de mettre en place des listes d'attente en ambulatoire comme en hébergement. Nous sommes donc arrivés à un « plafond de verre » qui ne nous permet plus d'augmenter la file active déjà très importante. Compte tenu des demandes toujours croissantes et faute de moyens humains supplémentaires et pérennes, nous n'entrevoions pas d'amélioration de la situation à court et moyen terme. Les

dernières « mesures nouvelles » obtenues par l'association datent de 2019. Malgré tout, l'équipe réalise un travail remarquable auprès des usagers du CSAPA dans toutes les dimensions de l'accompagnement global social, éducatif et médical.

Enfin notre association a mis en place en 2024 des actions de prévention auprès du public jeune conformément à la loi encadrant les CSAPA. Ces actions en 2024 ont concerné près de 1 500 jeunes. Nous avons également cette année renouvelé notre action phare « Juin sans Joint » à Epernay et débuté un projet ambitieux avec la Mission Locale d'Epernay de confection d'une BD contre les conduites addictives à destination de 7 000 élèves de sixième du département de la Marne. Elle devrait être distribuée aux établissements scolaires à la rentrée scolaire 2025-2026.

■ L'activité globale 2024



Série 1 : nombre de patients accueillis, série 2 : nombre de nouveaux patients, série 3 : file active mensuelle

Liste d'attente en 2024 :

	Nombre de personnes	Temps d'attente
Ambulatoire	105	3 à 6 mois
Hébergement	5	4 à 6 mois

Ce nouveau tableau indique le nombre de personnes sur **liste d'attente** du CSAPA que nous avons dû mettre en place depuis plusieurs années en raison du nombre croissant de demandes

face à la stagnation des moyens humains. Ces personnes ne sont pas prises en compte dans l'activité globale du CSAPA mais mobilisent pourtant les équipes qui ont à cœur de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

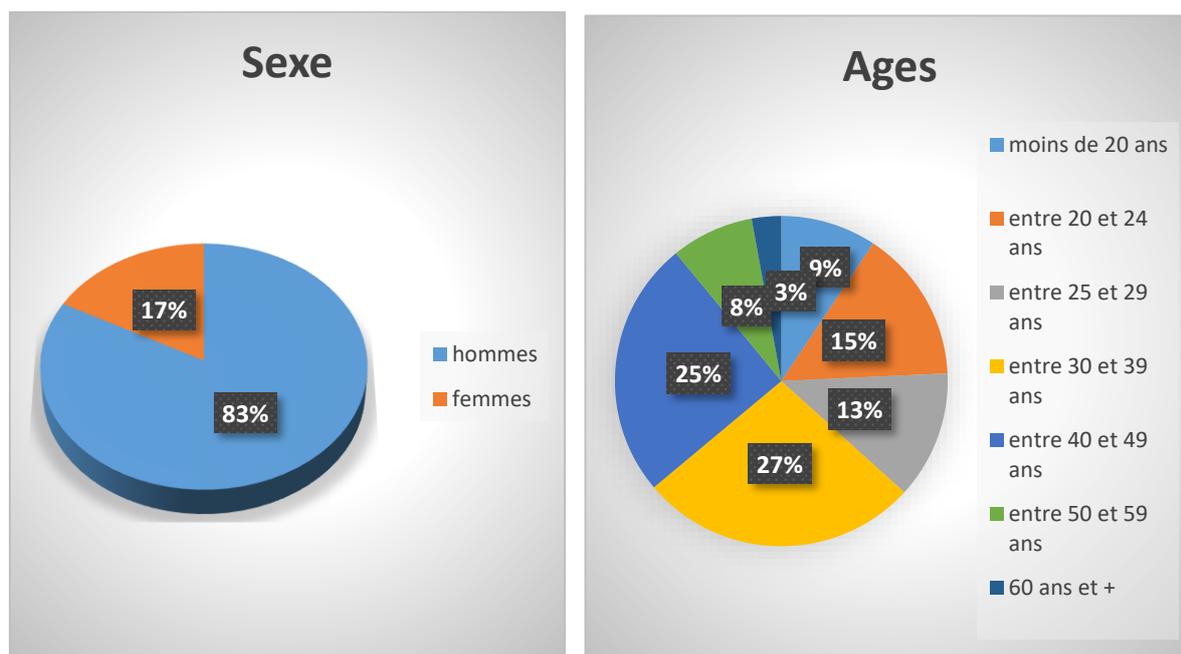
Comme en 2023, les **services ambulatoires** atteignent leur limite d'accueil en 2024. Nous notons toutefois une légère amélioration avec une « décrue » des personnes sur liste d'attente au second semestre 2024 liée à l'arrivée d'une nouvelle psychologue (août 2024) dont le poste a été octroyé par l'ARS pour 3 ans afin d'accompagner des jeunes dépendants aux cannabinoïdes de synthèse, véritable fléau dans le département de la Marne. Ce « coup de pouce » inespéré après trois années de demande vaine a été très salutaire et a permis de résorber en partie la liste d'attente qui était composée à 40 % environ de ces jeunes. Une autre explication de cette légère embellie est due malheureusement à la « disparition » de certains usagers las d'attendre. Cette tension met à mal nos missions depuis plusieurs années et sans moyens humains supplémentaires, nous ne pourrions pas faire face à une demande d'accompagnements de plus en plus importante et variée (CSAPA généraliste). Cette dégradation des conditions d'accueil est à mettre en perspective avec une multiplication des situations complexes d'usagers, une société de plus en plus violente et excluante, et des recrutements de personnels qualifiés difficiles. Malgré ce contexte, l'équipe du CSAPA du CAST répond au mieux aux sollicitations des usagers dans le respect de chaque projet individuel.

Les missions des CSAPA se sont étendues depuis 2016 avec l'obligation d'effectuer des missions de réduction des risques et des dommages et des actions de **prévention individuelle et collective** (article L3411-6 du code de la santé publique). Le CSAPA CAST a initié ces missions à partir de 2018, notamment concernant les actions de prévention collective. C'est ainsi qu'en 2024 près de **900 élèves** de collèges ont bénéficié de ces actions, nous avons également mis en place le programme UNPLUGGED qui s'est étendu en 2024 à 3 collèges marnais, soit près de 8 classes concernées (environ **180 élèves**), tandis que l'action *Jeun sans Joint* (JSJ) a une nouvelle fois permis en 2024 de « toucher » des jeunes des QPV sparnacienne (tournoi de football) ainsi que de l'agglomération d'Epernay (environ **250 jeunes**). JSJ 2024, c'est également la réalisation d'une BD préventive contre les conduites addictives, écrite avec le concours des jeunes de la Mission Locale d'Epernay, à destination de tous les élèves de sixième du département de la Marne, soit près de **7 000 jeunes** répartis dans une soixantaine d'établissements scolaires. Cette BD sera distribuée à la rentrée 2025-2026. Nous avons également expérimenté à la rentrée scolaire 2024-2025, avec le périscolaire de l'agglomération

sud d'Épernay regroupant 6 écoles primaires (soit près de **160 élèves**), une action en lien avec le programme PHARE (contre le harcèlement scolaire) de l'Éducation Nationale. Ce projet, dont le CAST est coordinateur, mobilise les compétences psycho-sociales des enfants en traitant des sujets comme les écrans, le cyber-harcèlement ou bien encore les dérives des réseaux sociaux. Ce projet expérimental en cours d'évaluation pourrait se pérenniser dans les prochaines années et s'étendre à d'autres territoires du département.

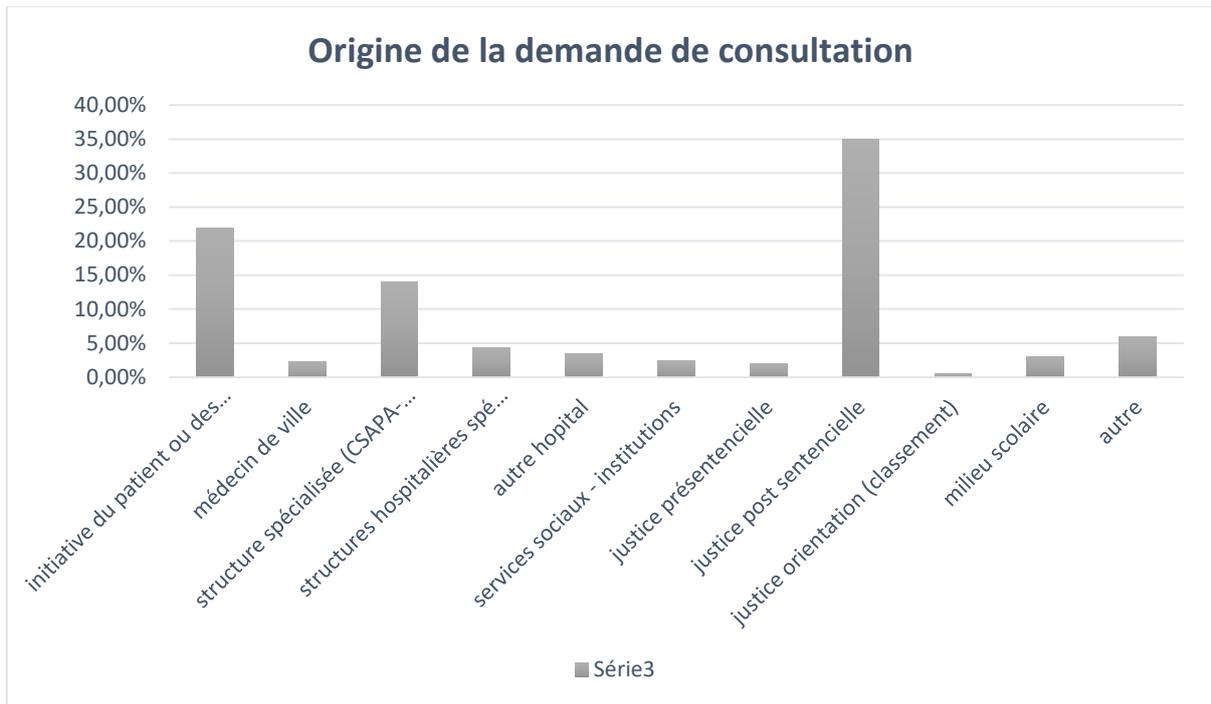
La commission interne pour les **services hébergement** (CTR et ATR) a étudié en 2024 plus de 110 dossiers, ce qui en fait une année record en termes de demandes d'hébergement, notamment pour le CTR. Le travail de l'équipe pluridisciplinaire est ici reconnu par les patients mais également par les partenaires du CSAPA qui font confiance à notre structure pour accompagner des résidents dans leur parcours vers le rétablissement. Ce nombre élevé de demande explique notamment un fort taux d'occupation de nos deux services d'hébergement.

Les patients accueillis :



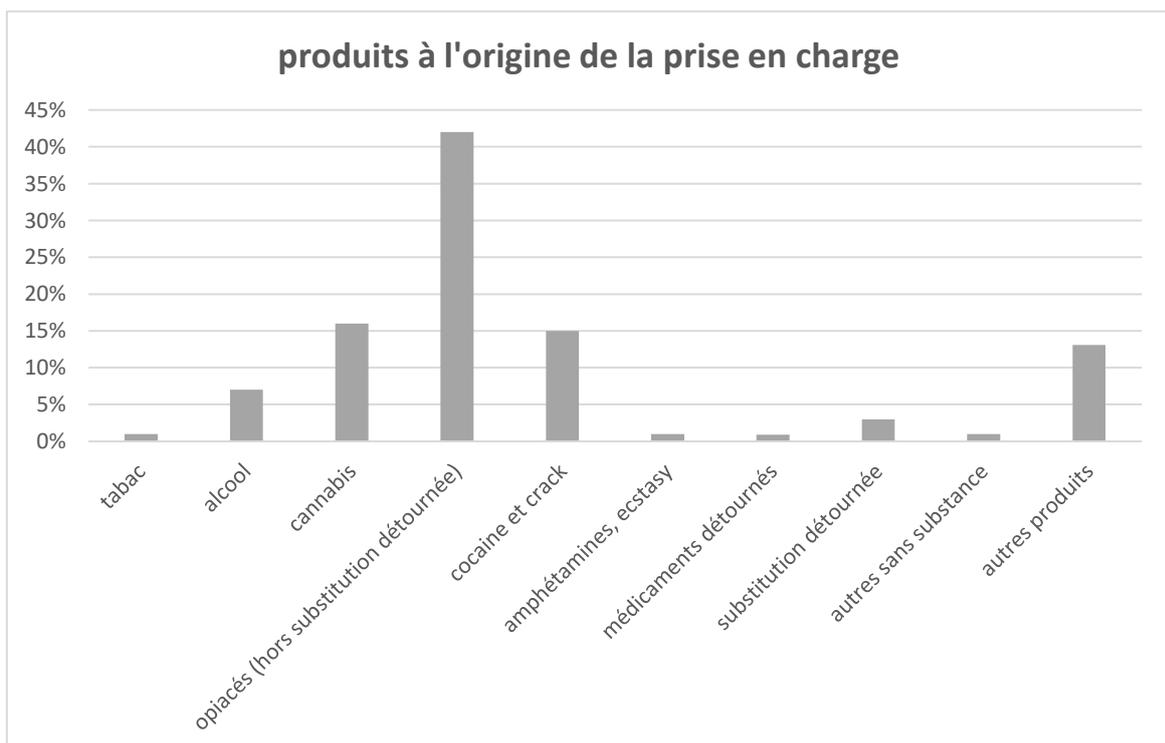
La répartition par genre et par âge est quasiment la même que l'an passé.

Origine de la demande :



La demande de soin reste très majoritairement soit à l'initiative du patient, soit par le biais de la justice (obligations de soins ou placements extérieurs).

Produits à l'origine de la demande :



Ce tableau indique que les opiacés sont toujours fortement consommés par les patients du CSAPA-CAST à l'origine de leur prise en charge (tous services confondus) mais en baisse constante depuis plusieurs années. L'évolution de la prévalence des autres produits consommés est particulièrement intéressante à analyser depuis que notre CSAPA a une approche plus généraliste. En effet, un produit comme le tabac n'apparaissait jamais dans nos statistiques comme le produit à l'origine de la prise en charge. C'est la première fois qu'il apparaît dans ce tableau du rapport d'activité et de manière relativement importante. L'alcool comme produit de prise en charge est également en progression. Nous noterons cette année une progression importante de la cocaïne (+4 % par rapport à 2023). Bien qu'ils amorcent depuis l'an passé un léger effritement, les cannabinoïdes de synthèse (apparus en 2018 dans nos statistiques) sont encore très consommés par nos usagers les plus jeunes.

L'équipe du CSAPA :

La législation a évolué en 2024 concernant les IPA avec la possibilité pour ces « nouveaux » infirmiers de renouveler des TSO (sous contrôle du médecin). Malgré quelques zones d'incertitudes notamment financières, nous devrions dans les années à venir recruter ou bien former en interne un(e) IPA.

L'équipe s'est étoffée en août 2024 avec le recrutement d'une nouvelle psychologue pour les Centres d'Accueil de Reims et d'Epernay en charge des patients qui consomment des cannabinoïdes de synthèse. Son poste est financé pour 3 ans par l'ARS (projet déposé par le CSAPA CAST).

Nous avons également accueilli cette année deux personnes en service civique aux Centres d'Accueil de Reims et d'Epernay.

Une éducatrice spécialisée en CDD s'est vue proposer un CDI qu'elle a accepté (poste créé pour le CTR et le Centre d'Accueil de Reims).

Un infirmier a demandé à passer à 0.5 ETP au lieu d'1 ETP, et nous n'avons pas réussi à recruter un autre IDE à 0.5 ETP.

Beaucoup d'arrêts maladie sont à déplorer en 2024 et ont été relativement longs. Nous avons dû adapter les plannings en conséquence, notamment au CTR, et faire appel à des remplaçants et également une intérimaire.

Le projet immobilier pour la relocalisation du CTR :

La modification du PLU est intervenue à la fin d'année 2024 et a permis une nouvelle accélération du dossier au niveau administratif. Le permis de construire devrait être déposé en mairie en février 2025 (l'instruction devrait durer 6 mois environ), l'affichage devrait ensuite être réalisé avec une possibilité de dépôt de recours pendant 2 mois. Suivant les recours un délai de plusieurs mois sera encore nécessaire, soit certainement à la fin de l'année 2025. C'est ensuite qu'il y aura les appels d'offre pour les travaux (5 à 7 mois) puis enfin le début des travaux, soit pas avant juin ou septembre 2026. L'entrée dans les lieux se fera au mieux à la fin de l'année 2027 voire en 2028.

Action « Juin sans joint » (JSJ) à Epernay :

L'action « *Juin sans joint* » s'est poursuivie en 2024 pour la 3^{ème} année consécutive. Pas de forum cette année mais plusieurs activités, notamment un tournoi de football au sein du quartier BERNON qui a réuni près de 70 jeunes qui ont tous bénéficié de conseils et d'une sensibilisation sur les addictions. D'autres petits évènements ont eu lieu en juin et ont touché près de 150 personnes. Cette édition a également vu le lancement d'un projet ambitieux d'écriture d'une BD par et pour les jeunes. En effet un groupe de 12 jeunes issus de la mission locale d'Epernay se sont réunis 4 fois en juin 2024 avec des salariés du CAST et notre prestataire (aide à l'écriture + dessin BD) Esta WEBSTER afin de réaliser 12 planches de la future BD intitulée « *Avec les addictions, du coup, t'en es où ?* ». Cette BD devrait être présentée lors du prochain forum JSJ en 2025. La diffusion est prévue à la rentrée scolaire 2025-2026 auprès des 7 000 élèves de 6ème qui fréquentent les collèges marnais. La BD rassemble plusieurs partenaires comme la Préfecture de la Marne (MILDECA), l'ARS Grand Est (DT 51), le Conseil Départemental de la Marne, le Conseil Régional Grand Est, la MSA Marne, l'Agglomération d'Epernay Coteaux et Plaines de Champagne, la Ville d'Epernay, l'Education Nationale, la Mission Locale d'Epernay et le prix national Atout Soleil que l'association a reçu pour ce projet.

I. PÔLE HEBERGEMENT

SERVICES COMPOSANT LE PÔLE HEBERGEMENT : CAPACITE D'ACCUEIL

Centre Thérapeutique Résidentiel : 10 places

Appartement Thérapeutique : 7 places au total composé de :

- Appartement Thérapeutique Relais Transitoire : 1 place
- Appartement Thérapeutique Relais Parental : 1 place
- Appartement thérapeutique relais : 5 places

Au sein du dispositif, nous disposons de 3 places non fléchées en placement extérieur¹, permettant aux détenus d'effectuer leur fin de peine et d'intégrer volontairement une démarche de soin en addictologie. En effet, ce dispositif fait l'objet d'une convention partenariale avec le SPIP de la Marne, le pôle Hébergement dispose de places pour les patients sous main de justice en placement extérieur, dans le cadre d'un aménagement de peine :

- 2 places au CTR (non fléchées)
- 3 places en appartement thérapeutique (non fléchées)

Evolution du public et des projets personnalisés

Le public accueilli semble de plus en plus précaire, sous plusieurs aspects :

- Troubles psychiatriques
- Sans domicile fixe
- Situation familiale dégradée, voir sans famille => isolement
- Addictions => risque de dégradations physiques et neurologiques

Des projets personnalisés novateurs : des parcours atypiques

En 2024, nous avons vu des projets personnalisés prendre différentes trajectoires, en fonction des besoins des personnes accueillies :

- Orientation vers un ESAT et foyer d'hébergement,
- Mise en place d'un programme de soin spécifique pour atténuer la dépression chronique par la Stimulation Magnétique Transcrânienne (rTMS),

¹ Voir annexe 1 : Focus sur le dispositif du placement extérieur.

- Orientation vers le dispositif « Un chez soi d'abord » pour un patient en placement extérieur,
- Projet initié en 2024 : orientation d'un patient vers un dispositif de famille d'accueil.

Evolution du public

Les projets personnalisés mis en œuvre en 2024 semblent traduire l'émergence de plusieurs profils de personnes accueillies :

- Des personnes présentant des atteintes cognitives => tendance semblant se confirmer fin 2024 et début 2025,
- Des personnes présentant des troubles psychiatriques.

Certaines personnes accueillies présentent ces deux caractéristiques.

Perspectives

Dans ce registre, deux établissements ardennais médico-sociaux du secteur handicap adulte nous demandent une expertise sur certains résidents. En effet, ils se confrontent à des personnes en situations de handicap présentant une problématique addictive.

A nouveau, nous constatons que le sujet des addictions est une problématique transversale.

Ainsi, il semble pertinent d'appréhender ces publics particuliers dans une dimension de réciprocité entre le champ du handicap et le champ de l'addictologie, notamment dans un cadre partenarial.

Enfin, il nous paraît indispensable de développer une collaboration étroite avec la psychiatrie et le champ de l'hébergement social.

Partenariats et réseau : un lien essentiel à le co-construction du projet personnalisé

Le pôle Hébergement est lié aux partenaires dans le cadre d'un travail en réseau ou partenarial.

Ainsi, plusieurs conventions sont actées permettant une collaboration étroite.

Une présentation synthétique des principaux partenaires du pôle hébergement :

- HéTAGE, ASE, SPIP, JAP, AGENCES IMMOBILIERES, BAILLEURS SOCIAUX, EPSM, SSRA/SMRA, IRTS, CMP, Etablissements médico-sociaux secteur handicap adulte => ESAT/foyer d'hébergement, La grande Pharmacie régionale Dupont (REIMS), Dispositif « Un chez soi d'abord », SIAO

En 2024, dans le but d'apporter une plus grande efficacité dans le circuit du médicament au CTR, nous avons décidé d'élaborer une nouvelle procédure, intégrant la préparation des

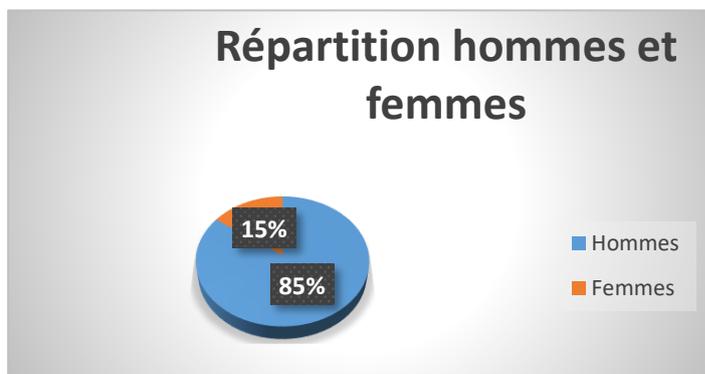
piluliers par les infirmiers du CAST. Ainsi ces derniers, Mme Monchatre et M. Moréton ont mené la formalisation de cette procédure. Parallèlement, nous avons conclu une convention avec une nouvelle pharmacie, proche du CTR : La grande pharmacie régionale Dupont.

En outre, l'année 2024 a vu se développer d'autres partenariats, notamment dans le cadre des projets personnalisés de plusieurs patients, par des orientations peu communes jusqu'alors. Ainsi, nous avons travaillé avec deux établissements ardennais (l'EDPAMS et l'AFEIPH) du secteur handicap adulte (ESAT/foyer d'hébergement).

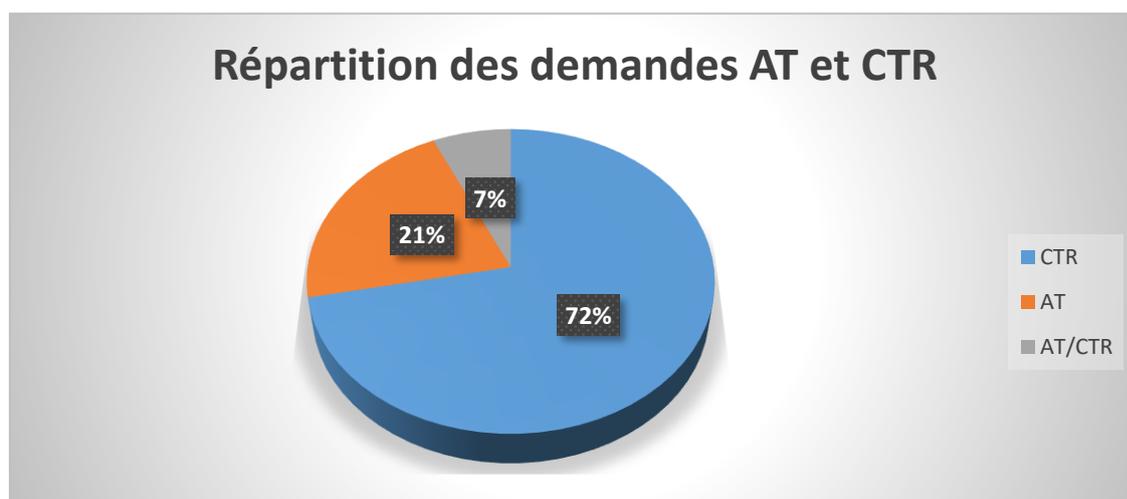
L'unité Justice :

Outre la capacité d'accueil au sein des dispositifs du CSAPA CAST, l'équipe de l'unité Justice accompagne à la Maison d'Arrêt de Reims et à celle de Châlons-en-Champagne les détenus présentant des problématiques addictives.

L'ACTIVITE DE LA COMMISSION D'ADMISSION

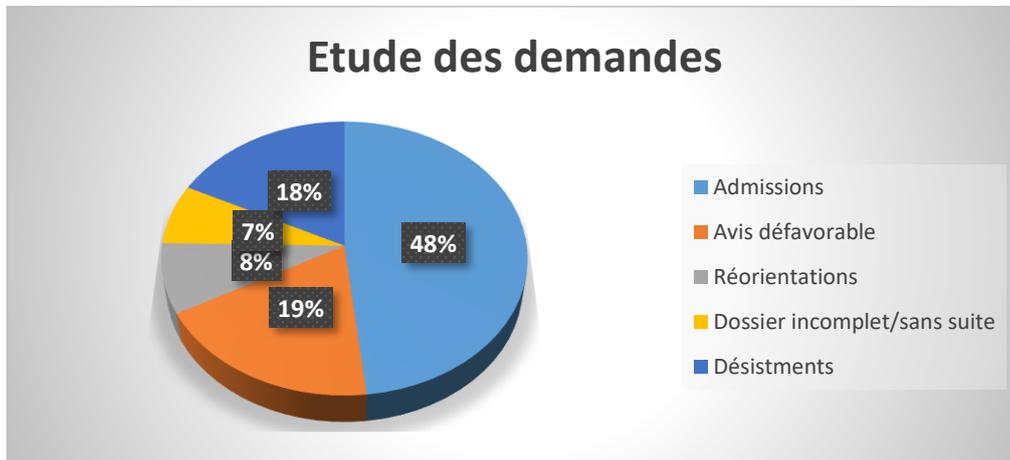


En 2024, la commission d'admission a étudié 106 demandes, **soit une augmentation par rapport à 2023 de 15 %**. La répartition des demandes entre les hommes et les femmes est sensiblement la même.



Ces données sont un indicateur d'une complexité des situations des patients. En effet, la temporalité de la co-construction du projet personnalisé avec le patient est variable.

En outre, nous observons que notre dispositif de soins est pertinent pour des patients pouvant être proches de l'insertion professionnelle.



HÉTAGE

Le CSAPA CAST fait partie du réseau Hébergement Thérapeutique Grand Est (HÉTAGE). Le pôle Hébergement a reçu 8 demandes en 2024, uniquement des hommes.

Dans le cadre de notre coopération, des groupes de réflexion sont mis en place en 2024. Ces espaces sont destinés aux professionnels du réseau HÉTAGE. Une rencontre est dédiée par exemple à la personne accompagnée et son entourage. L'objectif est que les professionnels confrontent leurs idées et leurs vécus par rapport au thème abordé.

LE CENTRE THERAPEUTIQUE RESIDENTIEL

D'une capacité d'accueil de 10 places, l'accompagnement peut aller jusqu'à 6 mois, renouvelable une fois. Le soin résidentiel collectif répond à des objectifs :

- Consolider une expérience de vie sans produit (comme exemple : par la distance avec leur environnement addictogène),
- Intégrer une démarche de soins par une élaboration psychique du patient,
- Construire de nouvelles habitudes de vie.
- Aider le patient à développer des compétences psychosociales.

L'accompagnement thérapeutique repose sur des médiations éducatives à visée thérapeutique, des entretiens individuels et des activités de groupes.

L'accompagnement est pluridisciplinaire par une équipe de treize professionnels (hors encadrement) intervenant également sur d'autres sites de l'association.

Par ailleurs, le CTR dispose de 2 places (non fléchées) à l'accueil de patients sous main de justice en placement extérieur.

Le parcours de soins au CTR

Depuis deux ans, nous expérimentons un parcours de soins balisé en 3 étapes dont la finalité est de proposer aux personnes accueillies une expérience de vie sans produit. Ce parcours vaut également pour les addictions sans substances.

Constats

- ⇒ L'équipe pluridisciplinaire constate en 2022 une instabilité des patients et des dynamiques de groupes peu motrices, voire négatives, donc générant de la fatigue chez les professionnels et des pertes de chances des autres personnes accueillies.
- ⇒ L'un des facteurs des risques psychosociaux pour les professionnels est l'échec et/ou le non-aboutissement des projets personnalisés des personnes. (Source rapport Cour des Comptes).
- ⇒ Nos ressources humaines sont quasi constantes depuis plusieurs années malgré les problématiques accrues des patients et un travail d'accompagnement de plus en plus chronophage.
- ⇒ Le projet du CTR se constitue d'activités thérapeutiques favorisant l'autonomie des personnes accueillies par la structuration temporelle de leur journée. Ainsi, on peut dire

que le CTR se situe sur un parcours menant vers l'insertion sociale et professionnelle, particulièrement en y ajoutant le dispositif des appartements thérapeutiques relais du CAST.

Force est de constater que nous devons préciser notre place dans le soin en addictologie, en adéquations avec le projet du CTR et nos moyens humains.

En outre, ces constats mettent en exergue que le CSAPA CAST ne peut assumer seul l'ensemble des étapes d'un parcours de soins en addictologie.

Ainsi, nous faisons le choix de définir notre place dans le parcours de soins en addictologie.

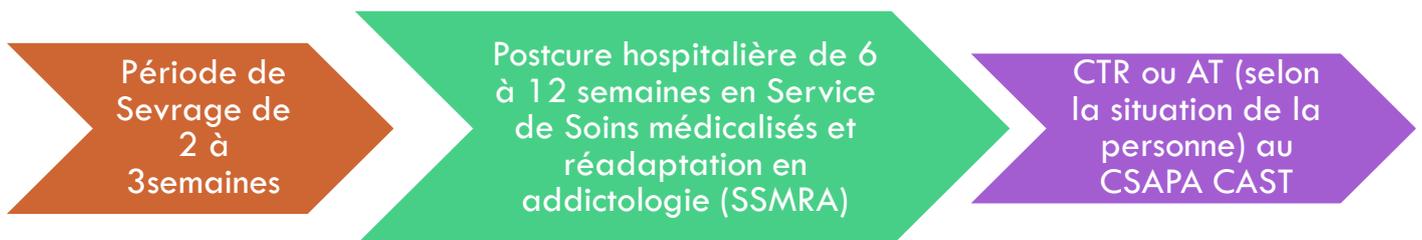
La finalité

C'est d'accueillir les personnes ayant réalisé des soins en postcure hospitalière, en SSRA/SMRA, dans le but de soutenir leur projet d'expérience sans produit. Toutefois, la systématisation n'est pas envisagée et le passage en SSRA/SSMRA est bien en adéquation avec les besoins des personnes.

Les objectifs

- Favoriser la continuité et la cohérence de l'accompagnement
- Favoriser l'aboutissement des projets personnalisés des personnes accueillies

Le parcours de soins



Après un séjour au CTR, les personnes peuvent faire le choix d'une communauté thérapeutique ou d'une famille d'accueil ou de retourner à leur domicile... selon leur projet de vie et selon leurs ressources.

Le partenariat et le réseau : un enjeu fondamental

Le développement du partenariat et du réseau est un enjeu fondamental. Pour rappel, la notion de parcours induit l'idée de va et vient entre plusieurs dispositifs, en fonction des besoins du moment de la personne accompagnée.

Cette expérimentation favorise un travail partenarial soutenu.

Aussi, les liens à l'interne (au sein même du CAST) et à l'externe sont essentiels pour co-construire avec la personne accueillie le parcours de soins.

Le rôle de la commission d'admission est fondamental dans l'équilibre à apporter à un collectif, au sein du CTR et des appartements thérapeutiques. En effet, les objectifs sont de :

- Favoriser une dynamique de groupe positive en hébergement collectif
- Equilibrer les problématiques addictives (entre alcool / cocaïne / héroïne / poly consommation / chemsex ...)

Une expérimentation concluante

Ce parcours de soin semble apporter plusieurs points positifs :

- Stabilité du groupe au CTR
- Consolidation de l'expérience de vie sans produit
- Projets personnalisés aboutissant sur des orientations probantes

Toutefois, il reste des points à améliorer :

- Une communication plus importante auprès de nos partenaires,
- Améliorer l'articulation du parcours entre l'ambulatoire et le pôle Hébergement au sein du CSAPA CAST

Taux d'occupation du CTR

2024 : 93%

2023 : 94%

2022 : 93%

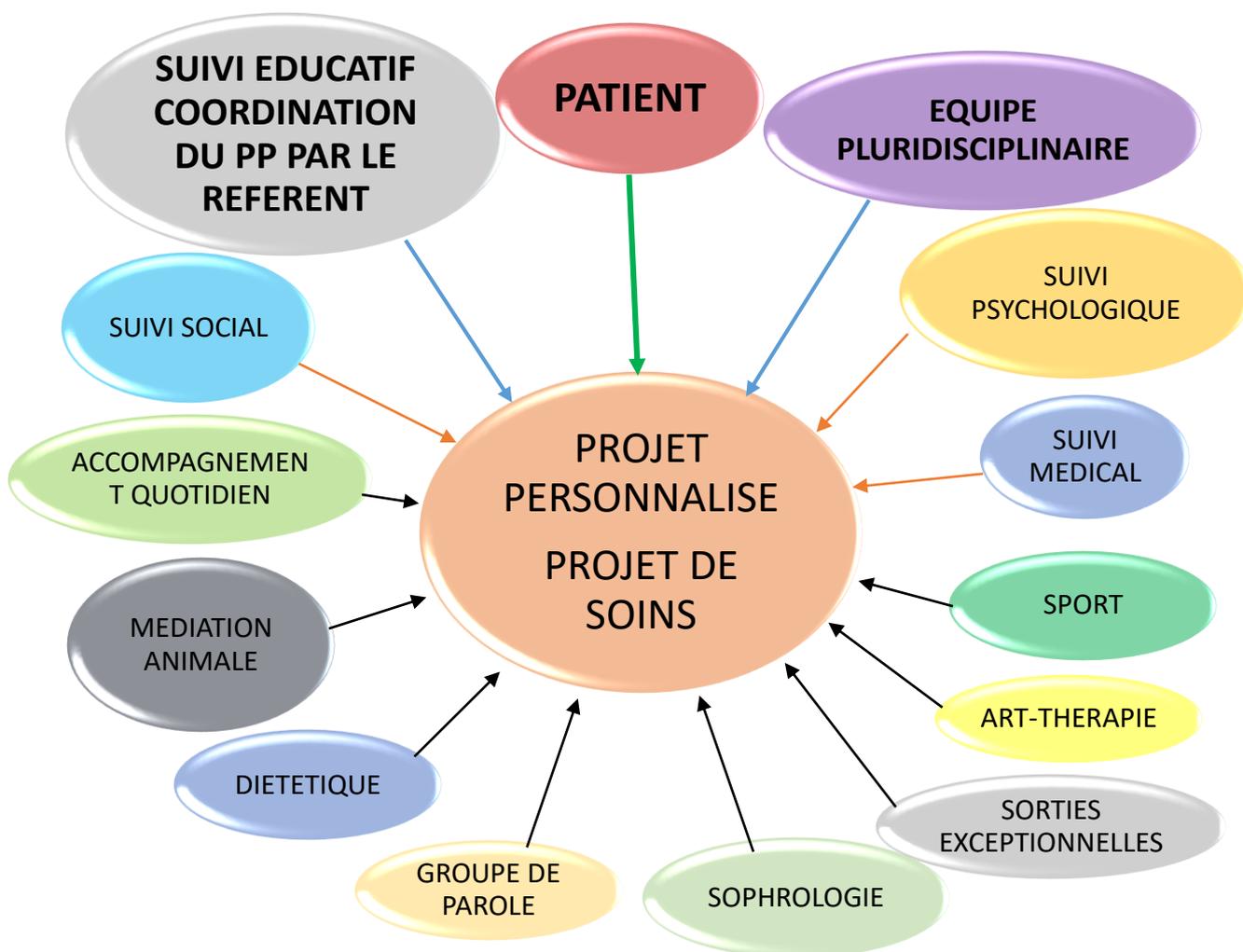
L'occupation est sensiblement identique à celle de 2023. Ce taux reste élevé, à l'image d'une année chargée en termes d'activité.

Liste d'attente

Depuis septembre 2022, nous avons dû mettre en place une liste d'attente. En 2024, cette liste compte 5 personnes, pour une moyenne d'attente de 4 à 6 mois.

DYNAMIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU PROJET PERSONNALISE AU CTR²

Version 2024, Dominique PICART, chef de service CSAPA CAST



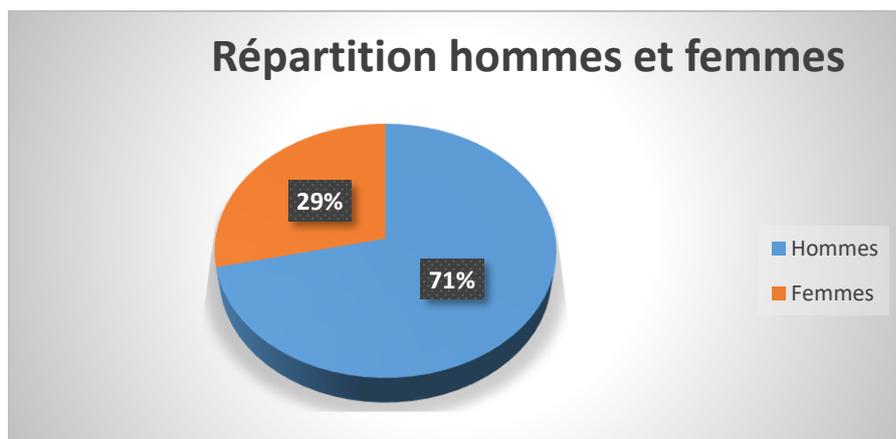
Suite à un passage à temps partiel d'un professionnel, nous avons décidé d'arrêter l'atelier journal. Ainsi, une réorganisation de service est effective depuis le 1^{er} novembre 2024. Pour autant, en concertation avec certains professionnels d'autres activités thérapeutiques vont se développer en 2025.

Perspectives 2025 :

- Mise en place d'un groupe d'éducation thérapeutique
- Augmentation du rythme du groupe de parole

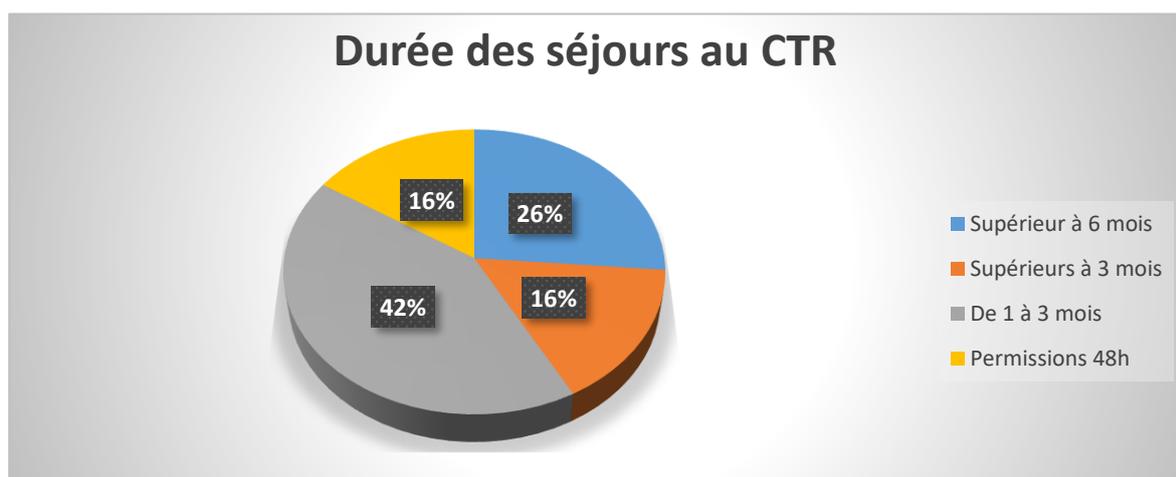
² Voir annexe 2 : bilan de l'atelier sophrologie au CTR.

Les données du CTR



En 2024, l'accueil de femmes augmentent de 13 %, par rapport à 2023. Toutefois, la majorité des personnes accueillies reste des hommes.

Durée des séjours au CTR



La durée moyenne d'un séjour au CTR est de 5,5 mois en 2024. Nous constatons une augmentation des séjours de plus de 6 mois. En effet, le CTR se situant dans le paysage de soins en fin de parcours, nous émettons l'hypothèse que la durée peut être plus longue pour deux raisons :

- Le délai d'attente pour entrer en AT est de 4 à 6 mois en 2024,
- L'évolution des projets personnalisés suit le rythme des personnes accueillies, notamment vers la réinsertion sociale et professionnelle, ou même réorientation vers une autre structure de soin.

La moyenne d'âge des personnes accueillies est de : 40 ans

Difficultés et contraintes : une problématique des ressources humaines impactante en 2024

En effet, l'année 2024 a vu la survenue de plusieurs congés de maladie longue durée impactant l'organisation du service et l'accompagnement. Ainsi, dans ce contexte instable et durable, il est essentiel de saluer l'implication et la disponibilité de tous les professionnels (équipe pluridisciplinaire et équipe de direction) qui ont contribué à ce que le CTR poursuive ses missions.

Ainsi, nous avons répondu à ces difficultés par l'embauche d'un personnel en CDD supplémentaire.

Réorganisation du service

Suite à une demande d'un personnel de passer à mi-temps, nous avons réalisé une réorganisation du service en fin d'année 2024, dans ce contexte tendu.

Pérennisation d'un poste (CDD : CDI)

Grâce à une gestion rigoureuse des finances (budget constant) l'association a réussi en 2024 à pérenniser un poste (0.8 ETP pour le pôle Hébergement et 0.2 ETP pour l'ambulatoire) dans le but d'assurer au mieux nos missions dans un contexte d'augmentation d'activité.

LES APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES RELAIS (ATR)

Jusqu'au début de l'année 2024, nous disposions de 3 appartements thérapeutiques dédiés au placements extérieurs (PE) de personnes sous main de justice en plus des 7 ATR que nous possédions déjà. Or, au regard de nombreuses difficultés et freins pour mettre en place les projets de placements extérieurs, nous avons décidé de rendre les 3 appartements dédiés et de limiter cet accueil à nos appartements existants mais non fléchés (s'il y a de la place).

Le dispositif des ATR se constitue de logements diffus à Reims. Le soin résidentiel individuel permet aux patients de faire l'expérience d'une vie en autonomie, tout en bénéficiant d'un accompagnement régulier, de restaurer des liens sociaux, de se réinsérer professionnellement...

L'accompagnement éducatif à visée thérapeutique s'effectue au moyen d'entretiens individuels (entretiens sur le lieu d'hébergement, accompagnement pour des démarches vers l'extérieur...) par une équipe dédiée à cette mission (éducateurs spécialisés principalement).

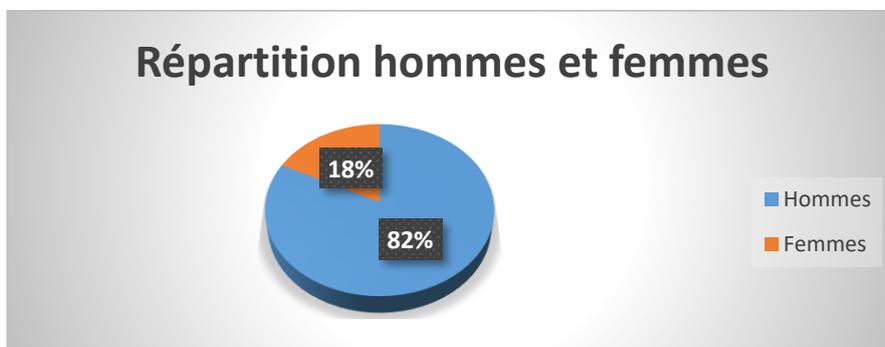
L'accompagnement médical, psychologique et social se réalise par les professionnels du service ambulatoire, sous forme d'entretiens individuels.

Les ATR sont définis en dispositif dédié à une problématique identifiée :

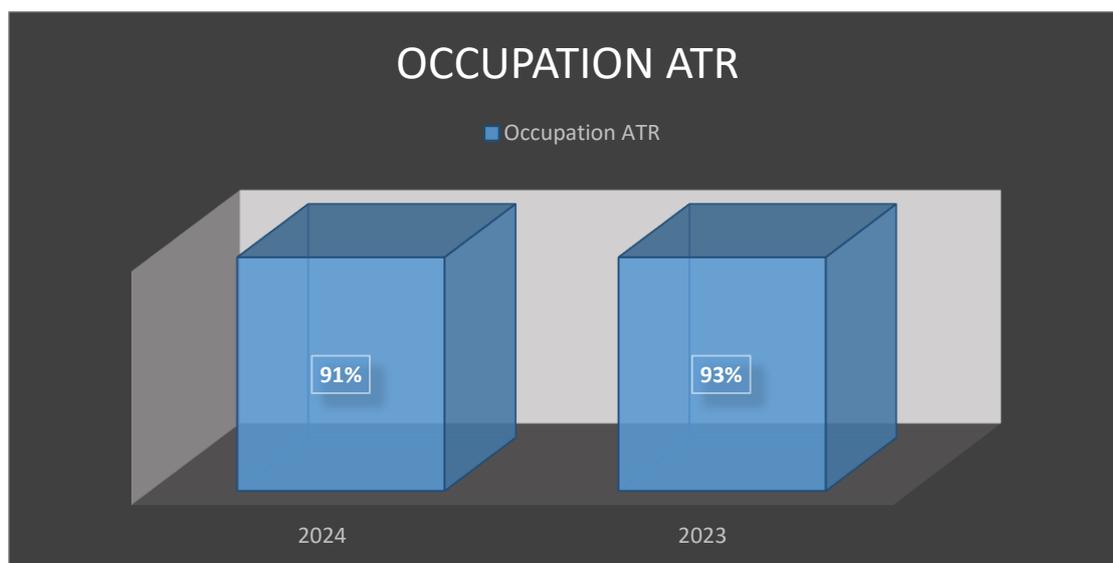
- Appartement Thérapeutique Relais, 5 places dont 3 (non fléchés) aux aménagements de peines en placement extérieur
- Appartement Thérapeutique Transitoire, 1 place
- Appartement Thérapeutique Parental, 1 place

L'accueil des patients par genre

Le service des appartements thérapeutiques a accueilli 82 % d'hommes pour 18 % de femmes, contre 12 % en 2023, soit une petite hausse.



Taux d'occupation



Le taux d'occupation en appartement thérapeutique est élevé sur le premier semestre 2024. Il baisse légèrement par rapport à 2023 en raison de rechutes de plusieurs patients, ne permettant pas l'orientation sur ce dispositif de soin.

Gestion technique des ATR

Depuis plusieurs mois, le dispositif compte un appartement hors d'usage. Ainsi, nous avons décidé de rendre celui-ci et de se mettre en recherche d'un autre.

Perspectives 2025

- Accompagner rapidement les personnes accueillies dans la recherche de leur appartement
- Rechercher un appartement

L'UNITE JUSTICE

L'unité Justice se compose d'un psychologue et de trois éducateurs/éducatrices spécialisé.e.s. Lors d'interventions au sein des Maisons d'arrêt de Reims et de Châlons-en-Champagne, l'unité Justice a pour missions de :

- Identifier les personnes présentant une problématique addictive,
- Réaliser un accompagnement éducatif à visée thérapeutique,
- Co-construire avec le détenu patient un projet de placement extérieur en partenariat avec le SPIP et le JAP.

L'équipe Justice a reçu à au moins un entretien 294 détenus patients en maisons d'arrêt. L'activité est stable par rapport à 2023 et reste très importante.

Nombre total de patients reçus à un entretien en maison d'arrêt		294
Nombre total de patients accompagnés à l'association Mars		24
Sexe des patients		
Nombre d'hommes	265	90 %
Nombre de femmes	21	7 %
Personnes anonymes	8	3 %
Total	294	100 %

Par ailleurs, Mme JERONNE, éducatrice spécialisée, intervient dans les locaux de l'association MARS à Reims auprès de personnes sous main de justice, en semi-liberté, en obligations de soins ou sous contrôle judiciaire qui sont hébergées au CHRS Les JACOBINS (logements diffus). Cette activité spécifique a été mise en place en 2014 puis a été renforcée grâce à un financement pérenne de l'ARS. A l'époque, il nous était apparu que le public accueilli au MARS ne consultait pas le CSAPA CAST.

En 2024 aussi, malgré l'emménagement au sein de nouveaux locaux de l'association MARS, le nombre de suivis augmente de 8 % par rapport à 2023.

Cette permanence permet de faciliter et d'accélérer le suivi lorsque l'utilisateur est orienté vers le Centre d'accueil du CAST, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'obligations de soins. Cette année plus de personnes en contrôle judiciaire sont signalées.

En outre, l'équipe du MARS repère Mme JERONNE et sa mission dans le cadre de son intervention dans le champ de l'addictologie.

En outre, une réunion avec Addictions France 51, le MARS et Mme JERONNE a pu se tenir pour coordonner et affiner l'accompagnement des personnes accueillies. On observe des bénéfices indéniables à cette mutualisation des expertises entre ces établissements.

Le travail de partenariat avec le MARS reste très fort, réactif et réflexif. Un vrai lien de confiance s'est tissé avec les professionnels du MARS au bénéfice des personnes accueillies.

L'équipe de l'unité Justice est très active en Maison d'arrêt pour travailler les projets PE en soin en addictologie, nécessitant un temps conséquent. En effet, notre procédure d'accueil

intègre une permission de 48 h pour évaluer la pertinence d'un projet PE en addictologie. Pour préparer une permission, cela nécessite 10 h de travail en moyenne avec la mobilisation de plusieurs professionnels du CSAPA CAST (travailleurs sociaux, psychiatre addictologue, chef de service...).

Mise en place de deux procédures :

- Echelle des réponses en cas d'incident,
- Procédure d'admission spécifique pour une demande de soins en PE.

L'organisation du service Justice

Au regard de l'augmentation de l'activité en Maison d'arrêt et au MARS, l'organisation du service se tend. A tel point qu'une réflexion est en cours pour la mise en place d'une liste d'attente.

Mesure nouvelle : des besoins en ressources humaines

Dans la même lignée, l'activité est tellement conséquente que nous ne pouvons plus répondre aux demandes des partenaires et des détenus. Le CSAPA CAST est « référent carcéral » (reconnu par l'ARS) sur les Maisons d'arrêt de Reims et de Châlons avec un 0,50 ETP. Au regard de la sur-sollicitation, ce temps est insuffisant pour pouvoir répondre à toutes les demandes d'accompagnement.

CONCLUSION

L'accompagnement des personnes au sein du pôle Hébergement se réalise sur le plan global, dans une dimension de parcours de soins. Ainsi, la pluridisciplinarité de l'équipe répond à cet accompagnement.

L'évolution des patients est propre à chacun. Ainsi, les soins résidentiels collectif et individuel (les AT, l'AT familial et l'ATT) sont autant de réponses offrant une diversité d'accompagnement induisant une forme de dispositif et permettant de répondre aux besoins des patients, avec réactivité, en cas de re-consommation ou de consolidation de l'abstinence.

Il semble que l'évolution du public soit amorcée (le fait d'être devenu un CSAPA généraliste accentue également l'évolution du public). Ainsi, nous adaptons continuellement les accompagnements en fonction des parcours de soins et/ou de vie et des besoins et demandes des patients. Toutefois, la complexité prend tant de formes et d'intensité que nous pourrions

atteindre les limites de notre institution. Ces limites sont déjà présentes, tels que le manque de moyens humains, notamment en Maison d'arrêt.

En tout état de cause, il nous faut saluer le travail et l'implication de tous les professionnels du pôle Hébergement, qui ont eu à traverser des situations difficiles et très complexes.

II. PÔLE AMBULATOIRE

Focus sur l'accueil aux Centres d'accueil de Reims et Epernay

L'année 2024 montre une modification des prises en charge et un élargissement des activités. En effet, l'accueil des personnes aux prises avec des addictions avec ou sans produits s'organise et se ré-organise face aux nouveaux besoins. Jusqu'alors, l'Association CAST dans sa spécificité accueillait principalement des personnes consommatrices de drogues illicites (l'héroïne notamment). Aujourd'hui, avec le concept d'addiction et d'accueil généraliste, il y a un accroissement fort des demandes autour de l'alcool ou encore de la cocaïne. Nos services sont saturés et sont en difficulté pour accueillir dans des délais courts.

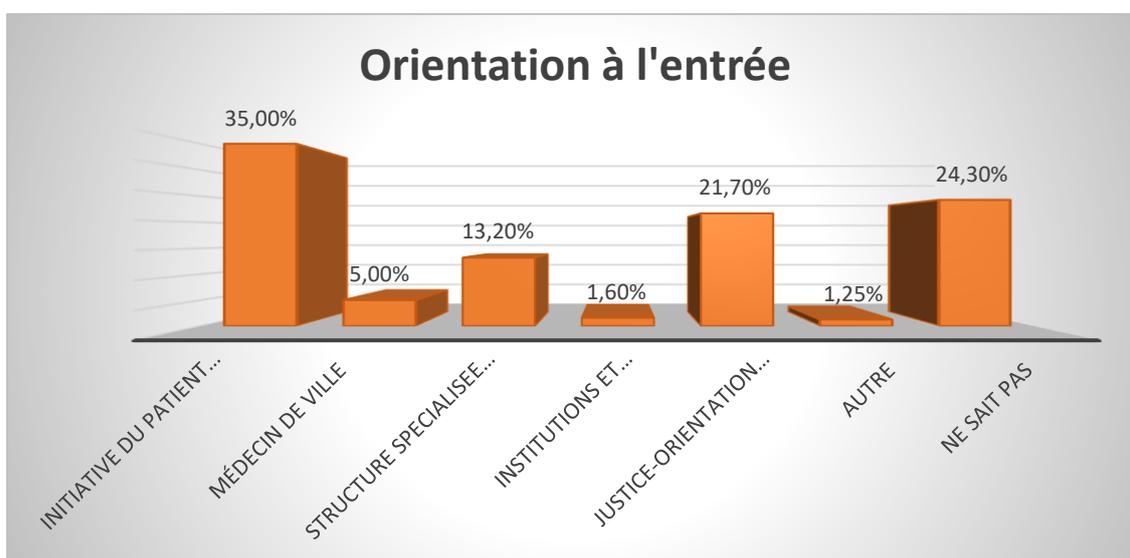
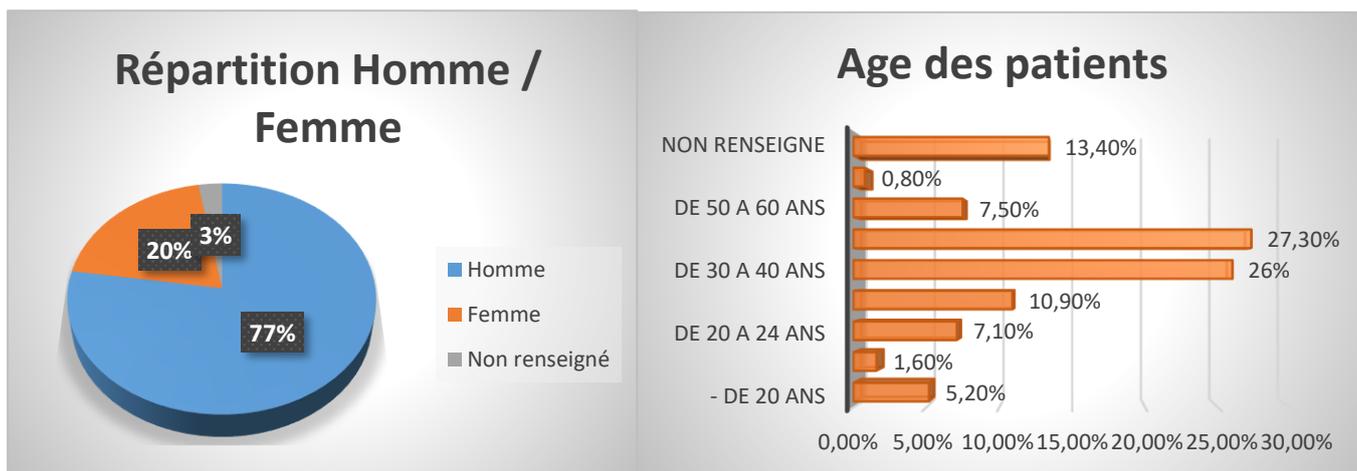
II-1 - LE CENTRE D'ACCUEIL DE REIMS

Pour rappel, les centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) assurent pour les personnes en difficulté avec une conduite addictive et leur entourage :

- L'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation.

En 2024, le nombre de patients accueillis est de 480 dont 193 nouveaux. On note une certaine stabilité avec les années précédentes. Toutefois, les plages d'accueil sont complètes et nous atteignons à 480 personnes un certain plafond. Une liste d'attente a été mise en place.

	Patients accueillis
2024	477
2023	480
2022	475
2021	488



La répartition Homme / Femme reste dans les mêmes proportions que les années précédentes. Ces chiffres montrent que les femmes ont plus de difficultés pour solliciter les lieux de soins. La tranche d'âge la plus représentée est 30 – 50 ans. Il n'y a pas d'évolution significative.

Les demandes de prise en charge sont principalement à l'initiative d'un patient (ou d'un proche) ou de la justice.

Les demandes de rendez-vous médicaux sont de plus en plus importants et il devient très difficile de répondre à l'ensemble des sollicitations.

Le CAFDEM

Dans la continuité du bilan de l'année 2023, nous avons choisi d'orienter notre accueil collectif en ambulatoire dans le sens de proposer des ateliers socio-culturels réguliers. Sur la typologie

du public, une majorité (voire la totalité) de patients bénéficiaires du RSA et ou de l'AAH et sans activité professionnelle, éprouvés par leurs dépendances, vivant souvent seuls et sans liens affectifs satisfaisants. C'est une constante et non surprenante depuis l'ouverture du CAFDEM.

Différents ateliers ont été proposés :

L'Atelier d'écriture Créative : Un atelier mensuel tenu par deux professionnelles du CAST. Ce sont une dizaine de patients qui ont participé à cet atelier. Un intérêt majeur de cet atelier est celui de l'émotionnel qu'il véhicule et travaille pour chacun avec lui-même et avec les autres.

L'Atelier « Jardim », en coopération avec l'Equipe du CAST d'Epernay et Marie, son animatrice, est un atelier qui s'est déroulé plusieurs jeudis après-midi. Il a concerné 5 patients et leur a permis de « sortir de Reims ». C'est un atelier qui plaît particulièrement : activité physique en plein air avec accueil chaleureux et son goûter après l'effort.

L'Atelier ponctuel « Chocolats de Noël » : 2^{ème} édition pour les patients du Centre d'Accueil de Reims. Atelier conjoint avec des patients suivis à Epernay. Chacun est reparti avec sa production de chocolats de Noël.

L'Atelier « Cultures du Cœur » avec notre partenaire Aurore Kopek s'est tenu chaque premier mercredi de chaque mois :

- 85 invitations réservées dont 69 par et pour nos patients, 9 pour leur entourage (surtout famille) et 7 par et avec des accompagnateurs.
- 40 sorties culturelles réalisées sur ces 85 invitations réservées : ceci signifie que sur les 85 invitations réservées, 40 ont été honorées.
- 17 patients et entourage et 3 accompagnateurs professionnels sont concernés pour l'ensemble de ces sorties.

Hormis ces ateliers mis en place, le CAFDEM 2024 c'était :

Conversations autour d'un café et ses gâteaux. On parle beaucoup des situations réelles, des projets, des rêves de chacun en termes de logement, de travail, d'activités et de liens avec les autres.

Des jeux à partager : Rummikub, Yams, Totem, Kluster, dominos, quelques jeux de cartes.

Louison, en service civique, a été présente régulièrement sur le dernier trimestre 2024.

Le CAFDEM, c'est une forme de mise en liens, certes pas toujours réussie (conflits), mais c'est l'occasion alors de parler de ce qui arrive en termes de conflits relationnels autour des addictions ou non. En ce sens, le CAFDEM est une porte ouverte sur l'extérieur et un sas entre un intérieur

et un extérieur du CAST qui a toute sa valeur d'être un observatoire interactif de beaucoup d'événements aussi bien individuels et collectifs.

Les consultations avancées à Reims

Club famille	4 h par mois
Croix-rouge	3 h par semaine
Point Ecoute Jeunes (PEJ)	1 h 30 par semaine

Une Assistante de Service Social du CAST est mise à disposition du Point Ecoute Jeunes chaque semaine et rencontre plusieurs jeunes avec des situations toujours plus complexes. C'est également un espace d'échange partenarial et pluridisciplinaire (psychiatre, psychologue, travailleur social...).

Les consultations sur le quartier Croix-Rouge ont peiné pour se lancer (trouver un lieu d'accueil notamment) mais commencent à trouver leur place. Un lien fort avec les bataillons de la prévention s'instaure et offre des perspectives aux professionnels du territoire ainsi qu'aux personnes. Une rencontre avec les travailleurs sociaux du Service Départemental de Prévention (SDP) est prévue en début d'année 2025.

Plusieurs permanences se sont tenues au Club famille et nécessite une évaluation de l'action afin d'ajuster notre action aux besoins des personnes.

Actions de formation et de sensibilisation

Cette année encore, le CSAPA CAST intervient auprès des étudiants de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) pour les former aux problématiques addictives et à leur prise en charge. Aussi, nous avons été sollicités pour rencontrer les Educateurs de Jeunes Enfants (EJE) et travailler sur les compétences psycho-sociales.

L'expertise des professionnels du CAST est également régulièrement convoquée par le réseau Addictions de Champagne Ardenne (ADDICA) pour former les professionnels « qui accompagnent des personnes en difficulté avec un comportement addictif ou en situation de précarité ».

En lien avec le SPIP de la Marne, le CAST poursuit l'organisation et l'animation de stages de « sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants ». 4 stages à destination des personnes sous-main de justice ont été proposés :

- Sézanne
- Epernay
- Quartier de semi-liberté de la maison d'arrêt de Reims

Lors de la mise en place de ceux-ci en 2023, la durée des stages était de 12 heures et cette année la durée a été réduite à 4 heures pour Epernay et Sézanne et 3 heures à 2 reprises pour le QSL de Reims.

Microstructure en addictologie

Les microstructures en addictologie sont des dispositifs installés au sein des cabinets médicaux libéraux qui viennent en soutien de l'offre de soins proposées par les médecins. Elles s'adressent uniquement aux patients qui ont une problématique addictive. Elles permettent de proposer un accompagnement psycho-social au sein du cabinet. Cela permet par exemple d'aider une personne qui a des dettes ou qui n'a plus de couverture sociale, de bénéficier d'un soutien psychologique ...

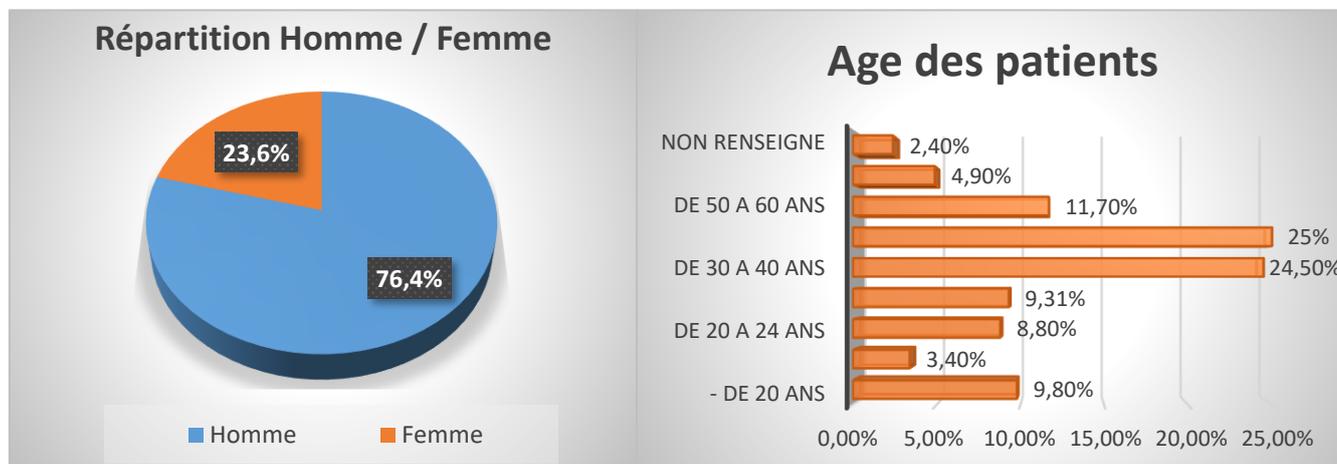
Le Docteur D'HUMIERES et le CAST poursuivent leur collaboration. Le centre de soins infirmiers du quartier Orgeval à Reims met à notre disposition 2 bureaux chaque semaine. Une psychologue et une éducatrice du CAST assurent chacune une permanence de 3 heures le jeudi après-midi.

II-2 - LE CENTRE D'ACCUEIL D'EPERNAY

Dans la même lignée que le centre de Reims, la file active reste dans des proportions similaires avec 203 patients accueillis dont 75 nouveaux.

Pourtant, la demande ne cesse de s'accroître. Les moyens humains, bien qu'en légère augmentation par rapport à 2023, ne permettent plus d'accueillir dans des conditions adaptées. En 2024, une liste d'attente a été mise en place et 85 personnes (hors file active) y ont été inscrites. Le délai d'attente varie entre 3 et 6 mois. Ce fonctionnement génère de la frustration chez les patients et professionnels. A 6 mois, seuls 45 patients ont consulté le centre. Soit certains ont trouvé une autre solution, soit ils n'ont pas accès au soin. Parmi les demandes, 44 sont d'ordre médical. Il est à noter que tout patient qui a une problématique uniquement alcool est réorienté vers la Plateforme d'Education et de Prévention à la Santé (PEPS) de

l'hôpital d'Épernay. Sans cela, la liste aurait dépassé les 100. La moitié de la patientèle qui consulte le centre n'a pas de médecin traitant. Les pratiques et le fonctionnement du centre sont au cœur de nos préoccupations. Nous cherchons constamment comment répondre au mieux à ces nouvelles contraintes.



Tout comme le Centre d'accueil de Reims, le profil des personnes accueillies est très proche. Que ce soit la répartition par sexe, l'âge moyen ou encore l'origine de l'orientation à l'entrée, nous retrouvons les mêmes marqueurs. La différence notable se situe au niveau des ressources puisque quasiment 43 % des patients sont en situation d'emploi contre 18 % sur Reims.

Les ateliers collectifs – un espace d'ouverture et de lien social

Plusieurs ateliers de groupe sont proposés dans les locaux du CAST d'Épernay. Les jeudis après-midi, une animatrice propose diverses activités « manuelles ». Ces temps passés ensemble permettent de créer du lien social et de rompre l'isolement dont souffrent de nombreux patients. Cet espace est aussi un lieu pour développer les habiletés sociales. En fonction de besoins repérés, de souhaits personnels ou de thèmes d'actualité, les patients créent, habillent et réhabilitent nos locaux. L'espace extérieur est également utilisé. Au prix d'un travail rigoureux et intense, les patients ont entretenu le jardin et profité de leur première récolte de tomates cerises.

L'atelier du vendredi après-midi :

En 2024, l'atelier culturel du Centre d'accueil d'Épernay a poursuivi son développement, offrant aux patients un accès régulier à la culture sous diverses formes. 14 patients y ont participé, dont 4 de manière très assidue. 30 sorties ont été organisées (théâtre, cinéma, concerts, cirque, ballets, musée, etc.), offrant une diversité de styles de spectacles et de disciplines

artistiques, tout en favorisant la découverte de lieux culturels de la région. Ces sorties gratuites n'auraient pas été possibles sans l'action de l'association **Cultures du Cœur**, principal partenaire de l'atelier culturel.

L'atelier a clôturé l'année en beauté par une sortie d'une journée à la Cité internationale de la langue française, située au château de Villers-Cotterêts.

Depuis septembre, une jeune volontaire en service civique apporte un soutien précieux à l'animatrice de l'atelier culturel dans l'organisation et l'animation des activités ainsi que dans l'accompagnement aux sorties. Cette année, un focus particulier a été mis sur l'écriture créative, avec sept ateliers animés par Fabienne Charlier.

Par ailleurs, les patients ont eu la possibilité d'être bénévoles lors du triathlon d'Épernay, renforçant ainsi leur engagement citoyen. En fin d'année, l'atelier a également intégré des sorties sportives, telles que des matchs de basket et de volley.

Les effets sont notables : les patients les plus impliqués ont gagné en autonomie et s'organisent désormais par eux-mêmes pour assister à des spectacles sans encadrement. De plus, la participation régulière leur permet de tisser des liens et de partager des moments conviviaux, contribuant ainsi à sortir de leur isolement. Pour les patients assidus, l'atelier hebdomadaire du vendredi est devenu un rituel, et les sorties culturelles, une véritable habitude ancrée dans leur quotidien.

Les consultations avancées

Lundi	Sézanne (Circonscription de la solidarité départementale) 10h00 - 16h00	18 permanences 25 personnes reçues
	Cité scolaire – 12h15 à 14h15 CIAS Ay - 9h - 12h	32 permanences 23 personnes reçues
Lundi	Hôpital Auban Moët Consultation Jeunes Consommateurs 16h à 19h	30 permanences 30 jeunes reçus
Mardi	Centre éducatif fermé 14h à 16h	21 permanences 24 rendez-vous individuels 8 interventions collectives
Mercredi	Club de prévention 9h - 12h	37 permanences 18 personnes reçues
Vendredi	Vertus – Maison de santé pluridisciplinaire 9h - 12h / Semaine Pair	12 permanences 14 personnes reçues
	Avize – CFPPA 9h – 12h / Semaine Impair	8 permanences 11 personnes reçues

Nous intervenons également 1 fois par trimestre sur les missions locales d’Epernay et Sézanne.

Les actions de prévention / Formation³

LIEU	NATURE DE L’INTERVENTION
Collège Notre Dame Saint Victor - EPERNAY	4^{ème} : Mécanisme de l’addiction, cannabis et CBD 2^{nde pro} : Conduites à risques et motivations à consommer 8 classes
Collège Jean Monnet - EPERNAY	4^{ème} : Mécanisme de l’addiction, CBD et influence des pairs 4 classes en demi-groupes
Collège Antoine de Saint-Exupéry - AVIZE	4^{ème} : Mécanisme de l’addiction et écrans 3 classes
Collège Eustache Deschamps - VERTUS	5^{ème} : Mécanisme de l’addiction et alcool 3^{ème} : Mécanisme de l’addiction, alcool et CBD 6 classes
L’entrepôt AY-CHAMPAGNE	Intervention auprès des jeunes sur la problématique alcool
Institut de Formation des Aides-Soignantes d’Epernay	Présentation CAST sur les différentes promotions Travail en réseau, mesure/action de prévention
ADDICA	Animation de plusieurs session d’échange sur divers thèmes (Canabinoïdes de synthèse, Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB), Entretien motivationnel ...)
Centre éducatif fermé EPERNAY	Prévention, effets pour la santé, notion de dépendance Intervention de 3h 2 x par mois en individuel et collectif
PEP’S - EPERNAY	Consultation Jeunes Consommateurs
Mission Locale d’Epernay	Contrat d’Engagement Jeune Sensibilisation au processus de l’addiction
Mission Locale de Sézanne	Contrat d’Engagement Jeune Sensibilisation au processus de l’addiction
Club de prévention	Formation des professionnels Rencontre de jeunes suivis par le partenaire

UNPLUGGED⁴

UNPLUGGED est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire. Il est destiné aux collégiens de 6^{ème} et 5^{ème}. En première année, il y a 12 séances, 6 en deuxième année et 3 en troisième année. Les séances sont animées par des enseignants formés en co-animation avec 1 professionnel du CAST. Le programme permet de développer la confiance en

³ Voir annexe 3 : article L’Union paru le 21 10 2024.

⁴ Voir annexe 4 : article L’Union 24 06 2024.

soi, l'expression de soi et le respect des autres, tout en s'appuyant sur les compétences psychosociales.

Nous intervenons auprès 3 établissements.

Le collège d'Ay - 4 classes

Le collège de Mareuil-le-port – 1 classe

Le collège terres rouges à Epernay – 1 classe de SEGPA

Le bilan après une première année sur le collège d'Ay-Champagne donne à voir une amélioration du climat scolaire. C'est pourquoi le collège a souhaité former l'ensemble des élèves de 5^{ème}.

La consultation Jeunes Consommateurs (CJC)

Cette consultation est nommée CJC et fonctionne comme telle depuis plus de 20 ans mais l'ARS GE ne la reconnaît pas comme CJC (elle ne la finance pas). Nous l'appellerons tout de même CJC car elle apparaît sous ce vocable depuis une convention signée avec l'hôpital Auban-Moët d'Epernay en 2001 où la CJC se déroule le lundi de 16h à 19h à la Plateforme d'éducation et de prévention à la santé (PEP'S). Elle est destinée aux personnes de - 25 ans qui présentent des difficultés avec leur consommation (tabac, alcool, cannabis, cannabinoïdes de synthèse ou addiction sans substance) ou leur entourage. A l'initiative du Docteur VIGNON et du CAST, une réunion s'est tenue mi-avril pour faire un état des lieux des difficultés rencontrées. Parmi les participants, nous notons le CMP, le CMPE, le service U2 de l'EPSM de la Marne, le CATTP ado, le service de pédiatrie de l'Hôpital Auban-Moët, la PEPS et le CAST. De manière unanime, il ressort la nécessité de renforcer la CJC d'Epernay et de définir un parcours de soin type tant pour les jeunes et leurs parents que les professionnels. Le CAST et la PEPS ont déposé une demande auprès du Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM) pour élargir le temps d'ouverture de la CJC. Nous avons ainsi obtenu le soutien du PTSM pour doubler le temps d'ouverture, à savoir tous les lundis de 16h à 19h en y ajoutant une compétence médicale pour répondre aux situations complexes.

En 2024, cela représente **46 consultations**. La moyenne d'âge est de **18 ans**. Il y a eu 30 personnes ou familles accueillies. Parmi les personnes qui fréquentent la CJC, 20 % sont orientées vers un CSAPA.

Juin sans joint

L'action 2024 a été une version allégée puisqu'il n'y a pas eu de forum. Toutefois, plusieurs actions ont été proposées à la fois aux jeunes et aux professionnels. De l'art-thérapie, apprendre à dire non... Un atelier de création de « mèmes - internet » (image utilisée sur les réseaux sociaux pour répondre à des publications qui ensuite se répand) avec jeunes et patients s'est déroulé fin juin avec Esta Webster (créatrice). Organisé par le CAST et le District Marne de Football, un tournoi de football regroupant 6 équipes et environ 70 personnes s'est tenu au stade de Belle-Noue. Il y a eu des jeunes et adultes de la Maison Pour Tous, du Club de prévention, de la Mission locale, de l'Unité Educative d'Activité de Jour (UEAJ), du quartier Bernon et de professionnels des différentes institutions. Une après-midi sous le signe de la bonne humeur et du partage sans oublier la présence d'un atelier de sensibilisation aux risques de la conduite sous l'emprise d'alcool ou drogue. Aussi, le District de Football a tenu un atelier sur le « cécifoot » pour sensibiliser les participants au handicap.



Bien vivre ensemble⁵

Le projet « Bien Vivre Ensemble » émane d'un constat collectif. D'une part, face à l'augmentation des comportements inadaptés, chez les enfants fréquentant leurs espaces, notamment liés au mésusage des écrans, les services scolaires et périscolaires de l'Agglomération d'Epernay ont souhaité (ré)agir en impulsant un programme de sensibilisation afin de :

- initier dès le plus jeune âge les enfants aux valeurs citoyennes : respect des autres, bienveillance, solidarité,
- prévenir les effets négatifs de l'usage précoce des écrans,
- favoriser un environnement plus serein sur les temps d'accueil des enfants.

A l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, les partenaires de l'action (CAST, Agglomération d'Epernay, Télé Centre Bernon, Marjory Heyrendt, Esta Webster) ont travaillé auprès des enfants pour leur proposer plusieurs ateliers (table tactile, atelier du oui – non, lecture de contes, travail sur les émotions et questionnaire lié à l'usage des écrans). Une soirée à destination des parents « Vos enfants à l'écran » est venue clore cette action de lancement le 7 novembre 2024.

Ce projet se poursuit en 2025 avec l'intervention sur le temps périscolaire des différents acteurs cités précédemment.

Le CAST travaille plus précisément sur l'expression des émotions, les activités collaboratives ou encore des temps créatifs. Les **Compétences Psycho-Sociales mobilisées** : Compétences relationnelles, Prise de décision, Résolution de problèmes, Confiance en soi, Pensée critique, Gestion des émotions, Compétences relationnelles, Empathie,...

Une bande-dessinée⁶

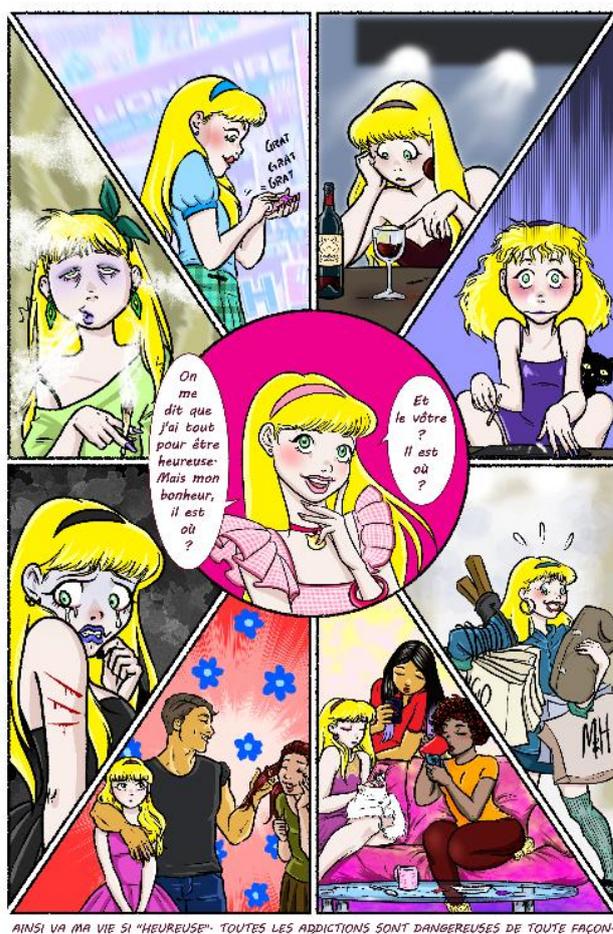
Action phare de l'édition JSJ 2024, le CAST s'est lancé le défi audacieux de créer avec des jeunes une bande-dessinée qui traite de l'addiction et des conduites à risques. Quatre séances ont eu lieu à la bibliothèque Daniel-Rondeau d'Epernay en mai et juin. Sous l'impulsion d'Esta Webster et de professionnels du CAST, 48 jeunes orientés par la Mission locale d'Epernay ont participé à l'élaboration de 12 planches dont ils ont choisi les sujets. Claire net et précis, une dessinatrice, a ensuite mis en image les propositions des jeunes. Initialement, ce projet était destiné à Epernay et son agglomération mais l'initiative a séduit plus largement puisque le

⁵ Voir annexes 5 et 6 : articles L'Union parus le 06 11 24 et le 03 12 2024.

⁶ Voir annexe 7 : article L'Union paru le 08 12 2024.

Département de la Marne soutien le projet en imprimant environ 7 000 exemplaires pour les diffuser à la rentrée 2025 à l'ensemble des collégiens de 6^{ème} des 58 établissements scolaires (publics et privés) de la Marne. Cette nouvelle dimension nécessite une organisation qui se matérialise autour d'un comité de pilotage où de nombreux partenaires sont présents (Préfecture de la Marne, Région Grand-est, Département de la Marne, Ville d'Épernay, Communauté d'agglomération d'Épernay Coteaux et Plaine de Champagne, Agence Régionale de Santé, Mutualité Sociale Agricole, Education nationale et Mission locale). Après validation de la BD par l'ensemble des partenaires, une présentation sera faite lors du forum *Juin sans joint* le 1^{er} avril 2025. La distribution dans les établissements se fera à la rentrée scolaire 2025.

La fondation « Nos épaules et vos ailes » du groupe Generali a apprécié le projet qui a été récompensé en décembre au niveau national parmi 95 projets.



Unité de délivrance des traitements de substitution (UDTS)

Le CSAPA CAST et l'hôpital sont les deux seuls organismes agréés pour l'initialisation d'un traitement de substitution aux opiacés (TSO). Le relais peut ensuite être réalisé vers une pharmacie de ville. La mise en place d'un TSO est très encadrée et soumise à certains examens médicaux.

Toute initialisation nécessite :

- Dans un premier temps, un rendez-vous avec un infirmier pour réaliser un entretien ou est évalué la demande. Une analyse d'urine ainsi qu'un électrocardiogramme sont réalisés. Ils sont indispensables avant toute introduction du traitement
- Ensuite, le médecin reçoit le patient pour examiner la demande et mettre en place le TSO. Le médecin prescrit le dosage initial et les modalités d'évolution. Un suivi médical rapproché est instauré dans les premiers temps.

L'unité est ouverte du lundi au vendredi de 11h et 12h30. Les patients sont reçus par un infirmier qui évalue l'état général sur le plan addictif du patient et prépare et distribue le traitement. C'est principalement une professionnelle mis à disposition par l'EPSM de la Marne qui en assure le fonctionnement. Outre la fonction d'introduction d'un traitement, l'UDTS est parfois utilisée par les professionnels pour distribuer un TSO à des personnes qui n'ont pas ou plus de couverture sociale.

En 2024, **100 patients** ont été suivis par les UDTS de Reims et Epernay. Environ **80 %** des patients ont entre 30 et 50 ans.

III. ANNEXES

ANNEXE 1 : FOCUS

LE DISPOSITIF DE SOIN EN ADDICTOLOGIE DESTINE AUX DETENUS ou PERSONNES EN MILIEU OUVERT PLACES SOUS MAIN DE JUSTICE EN PLACEMENT EXTERIEUR

■ Le dispositif de placement extérieur : une spécificité de l'association CAST

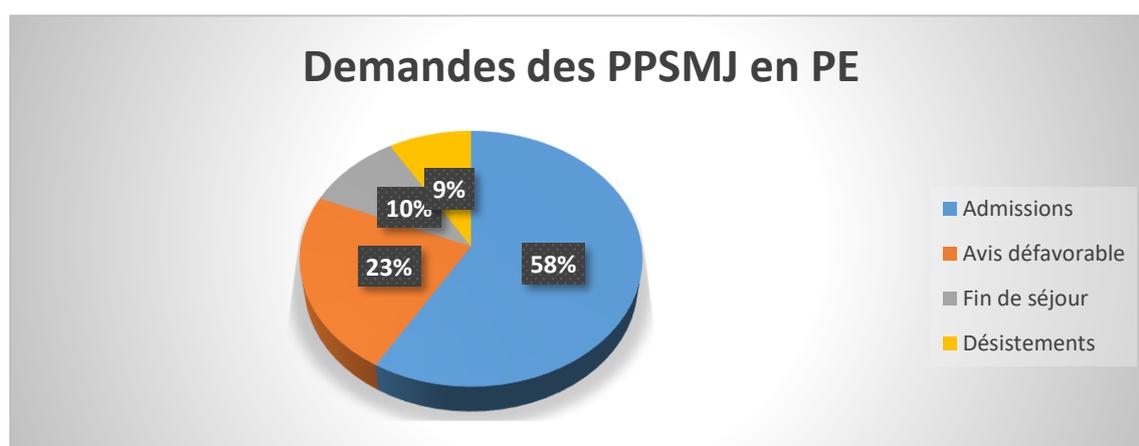
Préambule : La convention établie entre l'association CAST et le SPIP acte 8 places possibles (2 au CTR/3 en AT/3 sans hébergement) de placement extérieur destinées aux personnes placées sous main de justice ou aux personnes bénéficiant d'un suivi en milieu ouvert.

En outre, le CSAPA CAST est souverain dans la décision d'admission ou de fin de séjour, et ce, sous l'égide du soin en addictologie.

Un projet de placement extérieur se co-contruit avec la personne et les partenaires (SPIP/US/SMPR), notamment concernant la mise à jour administrative (carte vitale, carte d'identité,...)

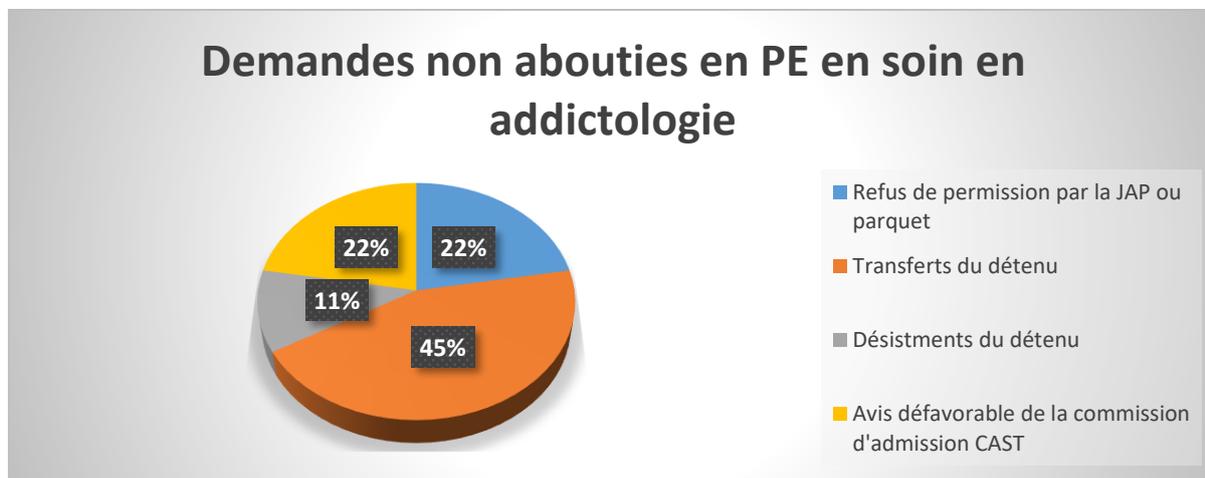
Postulat de départ :

- ⇒ Début 2024, en concertation avec les juges d'application des peines, nous convenons d'améliorer le partage d'informations entre l'ensemble des acteurs (SPIP/JAP/CAST).
- ⇒ Par ailleurs, dans le cadre du soin en addictologie, la prise de décision d'une fin de séjour se prononce sous l'égide uniquement des soins en addictologie.
- ⇒ D'autre part, tous les détenus intégrant notre dispositif de soin ont reçu l'information des circonstances menant à une fin de séjour, ainsi que les conséquences, à savoir un retour en détention.
- ⇒ Enfin, le temps est nécessaire pour faire émerger une demande de projet en PE en soin en addictologie, auprès du détenu. **C'est une recherche d'adhésion du détenu à des soins en addictologie.**



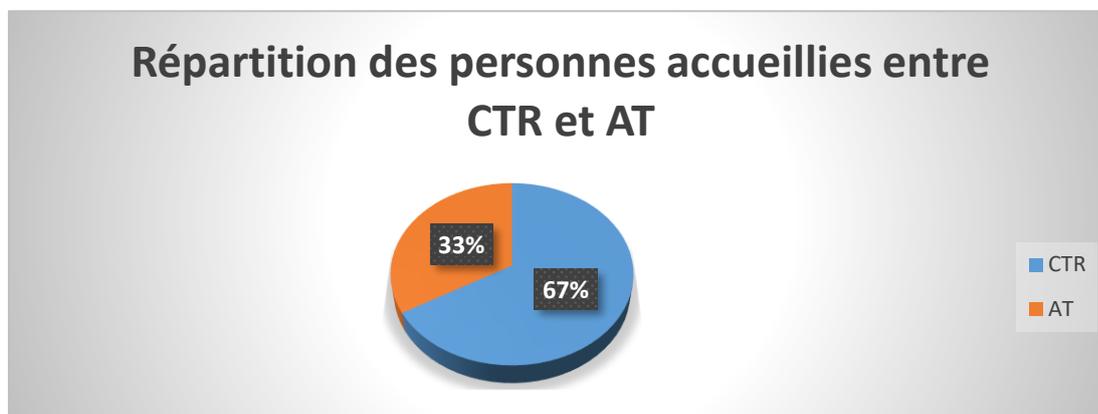
Dans le cadre de ce dispositif, la préparation, la mise en œuvre d'un placement extérieur génèrent un temps et une énergie considérables pour les professionnels. Aussi, nous constatons des difficultés à faire aboutir les demandes. Par exemple : la préparation de la mise en place d'une permission de 24h ou 48h prend en moyenne 10h de travail.

La loi de libération sous contrainte de plein droit a bousculé les temporalités dont



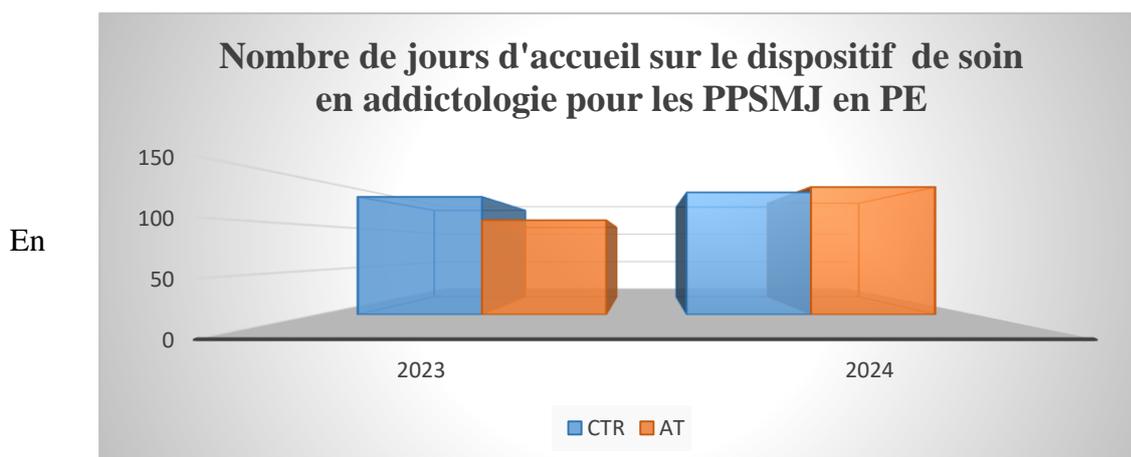
principalement la durée du PE, expliquant en partie notre difficulté à faire vivre ce dispositif destiné aux détenus désireux de se soigner.

Répartition des personnes accueillies en PE : AT et CTR



Nous constatons un accueil en nombre au CTR dû à la volonté de réaliser un temps d'observation au CTR avant le passage en AT.

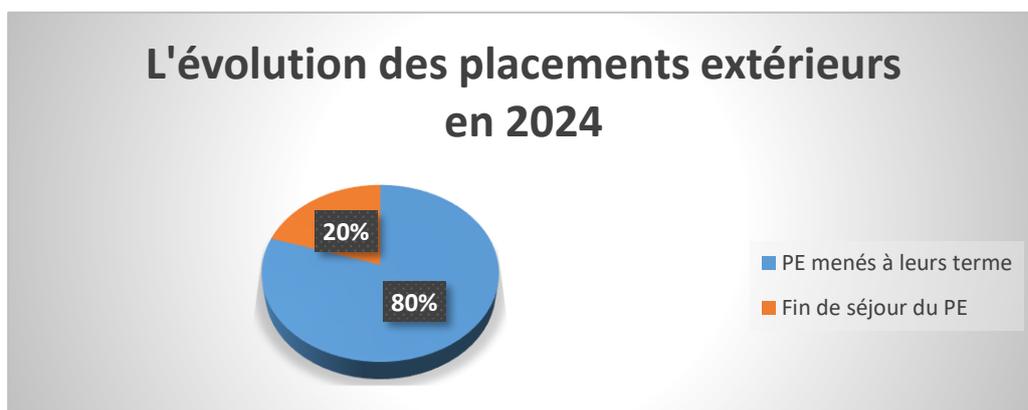
📊 L'occupation du dispositif



comparaison avec l'année 2023, nous constatons en 2024 une augmentation du nombre de jours d'accueil sur le dispositif de placement extérieur. Toutefois, nous remarquons que les PE sont relativement courts, en raison du mécanisme des remises de peines, limitant la durée de l'accompagnement thérapeutique sous le statut de détenu.

Par ailleurs, cette donnée montre que l'équipe de l'unité Justice déploie une énergie et un travail conséquent pour détecter et porter des demandes de soins en addictologie, en milieu carcéral ou milieu ouvert. Nous pouvons saluer leur qualité de travail et leur implication dans leurs missions.

La majorité des placements extérieurs sont allés à leur terme. Une fin de séjour au CTR a été prononcé en raison d'une instabilité psychique de la personne, rendant difficile la vie en collectivité.



📊 Ajustements du dispositif

Au regard de situations complexes vécues en 2023/2024, nous avons formalisé une procédure d'admission spécifique au placement extérieur, intégrant :

- L'obligation d'une permission de 24h ou 48h au CTR, pour réaliser une évaluation de la situation de la personne demandeuse.

Cette procédure sera mise place dès janvier 2025.

📊 Comité SIAO : réunion de concertation consacrée à l'orientation des personnes en placement extérieur

Suite à une convention établie entre le SPIP de la Marne et le SIAO en février 2024, l'ensemble des établissements portant des placements extérieurs au sein du département se réunissent mensuellement. Le but est d'évoquer le parcours des personnes en placement extérieur et d'en dégager un parcours au niveau de l'hébergement et/ou au niveau du soin en addictologie.

Difficultés, Contraintes et freins au dispositif

- ⇒ Même si le taux d'occupation en AT est en augmentation, la difficulté subsiste. En effet, la durée de séjour reste relativement courte. Nous pouvons faire un lien avec la loi de libération sous contrainte de plein droit, limitant la durée d'accompagnement.
- ⇒ Nous constatons un point d'achoppement avec la Justice, notamment lorsque le détenu-patient n'adhère plus aux soins. Il est alors de notre responsabilité de mettre fin au séjour sous l'égide du soin. Cette décision a pour conséquence un retour en détention. Nous remarquons que la Justice accueille difficilement ce positionnement, questionnant systématiquement notre capacité et notre volonté à poursuivre le placement extérieur. Ainsi, le positionnement de la Justice pourrait interroger la confiance accordée envers notre expertise.
- ⇒ Pour intégrer les détenus-patients au sein de notre dispositif de PE, il est indispensable que les personnes soient à jour au niveau administratif : carte vitale, carte d'identité, ... Nous constatons que les personnes arrivent en PE sans ces pré-requis administratifs, malgré l'énergie et le travail déployés par les professionnels du CAST et SPIP. Sans carte de sécurité sociale, le traitement ne peut être délivré.
- ⇒ La loi de libération sous contrainte de plein droit, en vigueur depuis janvier 2023, bouscule la temporalité et l'émergence d'un projet de placement extérieur. En effet, dans un premier temps, l'accompagnement auprès du détenu-patient repose sur l'adhésion à des soins en addictologie, ensuite sur un travail autour de la demande d'un placement extérieur dans un dispositif de soin (AT/CTR). Cette étape est essentielle et nécessite du temps.
- ⇒ Lors de fins de séjour, nous constatons un manque de « filet de sécurité » de la Justice.
- ⇒ Nous observons plusieurs contraintes à la finalisation des PE : pas de sécurité sociale, pas C2S, pas de pécule en sortant de détention, pas de transport du détenu pour réaliser la permission.
- ⇒ En 2024, nous observons que 4 détenus ont été transférés vers un autre établissement pénitentiaire alors qu'un projet PE était en cours d'élaboration.

Pour conclure, dans le but de maintenir et de développer le dispositif de placement extérieur, nous avons construit deux procédures. En effet, nous avons mis en place une procédure sur l'échelle des réponses, en cas de manque d'adhésion aux soins ou de comportements répréhensibles de la personne accueillie, et la procédure d'admission PE (mise en place en 2025). Il est à noter que l'accompagnement de personnes en placement extérieur représente environ 5 % de l'activité AT et CTR.

Pistes d'amélioration

- ⇒ Poursuivre la communication sur notre dispositif auprès de la justice : SPIP et JAP,
- ⇒ Soutien et compréhension de nos missions par la justice et les autres partenaires.

ANNEXE 2 : BILAN DES SEANCES DE SOPHROLOGIE AU CTR EN 2024
(Par Teresa POTOMI, sophrologue praticienne)

I - BILAN DES PATIENTS AU 31 DECEMBRE 2024 :

		Très satisfait	satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait
Groupe	Nombre de personnes	58	45	7	1
	Dynamique	52	53	7	2
	Respect	60	50	1	1
	Bienveillance	64	47	1	1
	Ecoute	63	46	3	1
	Non jugement	64	47	2	0
Echanges					
Echanges	Groupe	55	51	8	2
	Sophrologue	67	47	2	1
Sophrologue					
Sophrologue	Ecoute	76	35	1	0
	Respect	72	35	1	0
	Non jugement	73	36	1	0
	Bienveillance	73	34	1	0

COMMENTAIRES DES PATIENTS :

• **Bienfaits ressentis par la séance et commentaires :**

« Très bien, détente des muscles, relaxation, bien-être, apaisement, reboosté, concentration, décontraction des muscles, une vraie pause mentale et physique, énergie, soulagé, heureux, bien-être émotionnel et physique, bien-être de l'air sur la peau et les petits bruits de la nature, bonne dégustation de chocos et à l'écoute de mes sens, moment agréable, lâcher complètement prise et prise de conscience, tranquillité, voyage, libérer les mauvaises énergies, plus de confiance, moins de pensées, j'ai fait le vide dans ma tête, repos, écouter mon corps, tranquillité d'esprit, paix-amour-force-santé, cela m'apaise énormément, je me suis évadé et ressourcé, bonne fatigue, forte et courageuse, détente assurée, mon mal de tête récurrent n'était plus là, 1ère fois où en groupe, j'ai réussi à « voyager » vers une relaxation quasi sommeil, pouvoir se reconcentrer sur autre chose tout en faisant l'exercice, technique pour le sommeil, écoute et compréhension pour mon sommeil, du mal au début à me concentrer et très apaisant par la suite, libéré des tensions, super, voix et effet somnolent très agréable, à refaire, petit groupe, sans bruit, à refaire avec un fond sonore, bon débat en fin de séance, très bonne séance, merci pour tout, toujours un plaisir, j'ai apprécié, bonne séance en extérieur, très bonne dynamique, au top, préparer le futur avec la projection positive, mille mercis vraiment, c'est très satisfaisant, agréable, rassurant, bienveillant, séance de bols à refaire, toujours aussi bien, agréablement surpris, bons conseils pour le sommeil, sujet abordé intéressant, faire de séances en individuel, révélation, bonne découverte, « very good », réduction des tensions et des inquiétudes, moins stressée, légèreté, « thank you » pour ce voyage. »

II - BILAN APRES CONSULTATION DE L'EDUCATRICE Sylvie JERONNE :

Les ateliers de sophrologie sont proposés toutes les deux semaines pendant une heure à tous les patients du CTR (le lundi de 14h30 à 15h30).

Je suis accompagnée lors de ces ateliers de Sylvie JERONNE qui m'accompagne depuis plusieurs années maintenant.

A l'arrivée de chaque nouvelle personne dans le groupe, je me présente, je définis ce qu'est la sophrologie avec la participation des patients déjà présents et l'objectif de la séance du jour. Enfin, je leur transmets un flyer pour aide-mémoire.

Les patients échangent plus aisément leurs ressentis et il n'est pas rare que la séance se termine sur un mini-débat dont le sujet peut varier : sommeil, lâcher-prise,...

Tout comme l'an dernier, le respect, la bienveillance et le non-jugement au sein du groupe amènent certains à partager des faits plus intimes, leurs ressentis en toute sécurité et en toute confiance.

A noter que les quelques tensions palpables épisodiques dans le groupe n'ont pas mis en jeu la cohésion de groupe et le bon déroulement des séances.

Les demandes des patients se résument essentiellement à travailler la détente, le stress, la confiance en soi et le sommeil.

Cette année encore, les patients ont pu expérimenter la détente et le lâcher-prise lors d'une séance de bols chantants tibétains dans la salle collective et pour la première fois en extérieur.

Les exercices de respiration et la cohérence cardiaque sont très appréciés pour le recentrage, la limitation du stress et de l'anxiété. Je les propose en début de séance pour poser le cadre et favoriser l'entraînement.

Certains patients s'approprient les outils, qui s'avèrent efficaces et bénéfiques sur du court et moyen terme et les utilisent très régulièrement.

Deux patients ont fait la demande de vivre des séances individuelles de sophrologie : l'une pendant sa présence au CTR et l'autre dans le cadre de sa prise en charge en appartement thérapeutique.

Pour 2025, nous choisissons de poursuivre la prise en charge sophrologique adaptée aux demandes et besoins des patients.

Je proposerai de nouveau :

- Des pratiques de cohérence cardiaque,
- Des séances de bols chantants tibétains,
- Et testerai auprès des patients la diffusion d'huile essentielle sélectionnée en fonction du travail du jour (ancrage, équilibre, confiance en soi, joie, ...)

Si les conditions nous le permettent, nous envisagerons de réaliser plusieurs séances en extérieur.

Annexe 3 : article paru dans L'Union le 21 octobre 2024 (prévention)

2 400 jeunes du pays d'Épernay sensibilisés aux addictions en 2024

Alcool, écrans, CBD... Leurs risques n'ont plus de secret pour des élèves du bassin sparnacien qui ont suivi des modules de prévention du **Centre d'accueil et de soins pour les toxicomanes d'Épernay**. Des messages de prévention de l'addiction aux écrans ont été diffusés auprès des adolescents.

Par Hélène Nouaille

L'Agglo d'Épernay a l'obligation de prévenir la délinquance sur son territoire. C'est dans ce cadre qu'elle a décidé de soutenir les projets qui visent à sensibiliser les adolescents aux addictions. Depuis 2020, elle s'appuie sur le **Cast (Centre d'accueil et de soins pour les toxicomanes)** d'Épernay, pour diffuser des messages de prévention, moyennant une subvention de 20 000€ allouée par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Le bilan des actions menées en 2024 a été présenté lors du dernier conseil communautaire, le 10 octobre 2024. Au total, 2 400 jeunes, âgés de 12 à 18 ans, ont participé à des sessions de sensibilisation. Ils sont scolarisés dans les collèges de Vertus, Avize, Épernay (Jean-Monnet et Notre-Dame Saint-Victor). Ils viennent aussi du lycée privé d'Épernay ou du lycée viticole d'Avize, mais également dans les Maisons familiales et rurales de Vertus et Gionges ou encore au CFPPA (centre de formation professionnelle et de promotion agricoles) d'Avize.

Les intervenants du **CAST** ont décrypté avec eux les mécanismes d'addiction au cannabis, au CBD, à l'alcool et aux écrans ; les conduites à risques et les motivations à consommer ; l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres. Leurs interventions avaient été construites avec les équipes éducatives afin de répondre aux besoins identifiés sur le terrain.

57% des ados estiment que l'intervention du **Cast** facilitera leur démarche vers un centre de soin en addictologie, s'ils en ressentent un jour le besoin

À l'issue des sessions, certains élèves ont pu décrire leur ressenti, via un questionnaire. Il en ressort qu'ils ont particulièrement apprécié de pouvoir « *parler librement d'addiction* », via les jeux de rôle et les activités proposées. 57 % estiment qu'après l'intervention **du Cast**, ils sont enclins à se tourner vers un centre de soin en addictologie s'ils en ressentent un jour le besoin. Ils ont aussi pris conscience qu'ils pouvaient dire « *non* », aux écrans, aux drogues et à l'alcool.

À LIRE AUSSI Autour d'Épernay, les addictions sont multiples chez les jeunes

À savoir

- **Le CAST** (Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes) est une association fondée en 1977.
- **Il accueille** les personnes présentant des addictions, et leur entourage. Il évalue les problématiques rencontrées lors d'entretiens individuels, oriente et accompagne vers les professionnels et structures adaptées.
- **Il réalise** également des actions de sensibilisation auprès du grand public sur les risques sanitaires liés à la consommation de substances addictives.
- **L'addiction** peut également se caractériser par une consommation excessive d'écrans, jeux vidéo...

Annexe 4 : article paru dans L'Union le 24 juin 2024 (UNPLUGGED)

Au collège Yvette-Lundy à Aÿ, les élèves apprennent à dire non

Le collège Yvette-Lundy est le premier collège de la Marne à déployer un programme pour apprendre aux élèves de cinquième à renoncer aux addictions.



Caroline Dubuis, principale adjointe, distribue à chaque élève un diplôme, attestant de sa participation à cette formation. - Jean-Loup Bernard

Dans le cadre de la lutte contre les addictions, le collège Yvette-Lundy déploie avec le **Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa)**, le programme «Unplugged» pour deux classes de cinquième. « *Unplugged, est décliné en 13 séances préventives contre les addictions. Il est mis en place avec la collaboration du conseiller principal d'éducation, de l'infirmière et des enseignants concernés* » précise Virginie Rohart, infirmière du **Csapa**.

Chaque semaine, les élèves participent à un atelier d'une heure et sont sensibilisés à quatre dépendances. Les addictions au cannabis, au tabac, à l'alcool, et à la cyber-addiction ont été abordées pendant les différentes séances qui comprenaient de nombreux exercices.

"C'est un programme très intéressant, interactif et productif qui responsabilise les élèves"

Astrid Legrand, Principale du collège

L'aspect comportemental de l'élève est au centre de cette formation préventive qui encourage le développement des compétences psychosociales. Elle intervient sur la communication de l'adolescent, l'affirmation de l'individu dans un groupe, les préjugés tels que la bière ce n'est pas de l'alcool.

La méthode pédagogique aide le jeune à objectiver ses opinions et ses ressentis pour lui donner la capacité de faire face à l'addiction en renonçant, en pleine conscience et en acceptant les conséquences de sa décision. « *J'ai aimé les ateliers et j'ai appris à aller vers mes camarades, avant je n'osais pas toujours* » spécifie Maëline.

La formation s'est terminée par un atelier où les participants pouvaient écrire, un nom, un adjectif ou une phrase sur une assiette collée au dos des élèves. Cette inscription devait transcrire un sentiment, une appréciation sur la personne ciblée par l'élève. La spontanéité de cet exercice a beaucoup plu à ces derniers. « *C'est un programme très intéressant, interactif et productif qui responsabilise les élèves. Tous ont été très proactifs à cette formation, nous allons dans peu de temps faire un bilan, mais je peux déjà annoncer que l'année prochaine ce seront toutes les classes de cinquième qui bénéficieront de cette formation* » conclut Astrid Legrand, principale du collège.

Le programme existe depuis 10 ans

Unplugged (traduction de l'anglais débranché) est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire. Il a été mis en place à partir de 2014.

En 2023, une dizaine de régions avaient déployé Unplugged. Ce programme contribue aussi à maintenir la sérénité du climat scolaire.

Annexe 5 : article paru dans L'Union le 6 novembre 2024 (BVE)

Des ateliers dans des écoles de l'Agglo d'Épernay contre le harcèlement et l'addiction aux réseaux sociaux

Ce jeudi 7 novembre 2024, c'est la journée de lutte contre le harcèlement scolaire. Une soirée spéciale est prévue le soir à Vertus. C'est aussi le début d'une grande expérience dans les écoles gérées par l'Agglo d'Épernay avec des ateliers de sensibilisation à destination des enfants tout au long de l'année. Ce 6 novembre, les enfants ont participé aux premiers ateliers. Ici avec l'association d'éducation à l'image Télécentre Bernon.

Par Maxime Mascoli

« Joue avec moi ! » « Non... » « Joue avec moi sinon t'es plus mon copain ! » « Mais je n'ai pas envie ! » « Ben t'es plus mon copain alors ! » Certes, Marjory Heyrendt est un peu âgée pour jouer avec un enfant en primaire. Mais tout ceci n'est qu'une simulation. Autour de la table au milieu de la salle Wogner à Vertus, les autres enfants réagissent. « Eh, t'as pas l'droit », balance l'un. « C'est pas gentil », s'indigne une autre. « Ah oui, et pourquoi ? » fait mine de s'étonner Marjory Heyrendt. « Ben c'est du harcèlement ! » « Pas tout à fait, c'est plutôt du chantage. »

Mais le but de l'exercice de cette spécialiste de la gestion émotionnelle chez les jeunes est atteint. *« Avec cet atelier, on leur apprend à dire non. Et pourquoi leurs parents disent non aussi. »* Ce travail va être mené tout au long de l'année avec les enfants des écoles gérées par l'Agglo d'Épernay. **Une initiative du Cast** (Centre accueil et soins pour toxicomanes) d'Épernay. Ce jeudi 7 novembre, à 19 heures à Vertus, une soirée est prévue (voir ci-contre) pour la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire pour sensibiliser les parents à ce fléau qui n'est pas que l'apanage des ados, loin s'en faut.

Marjory Heyrendt apprend aux enfants à dire non mais aussi pourquoi on leur dit non.

Si le **CAST** est à la manœuvre, *« c'est parce que nous faisons déjà de la prévention sur les addictions auprès des collégiens »*, **explique Séverine Louette, assistante de service social**. Les drogues bien sûr mais aussi les addictions aux écrans et aux réseaux sociaux *« qui sont facteurs de harcèlement »*. **Pour le CAST**, les deux sont liés. Se rendant compte que leurs interventions *« arrivaient trop tard »*, **le CAST** a cherché comment toucher un public plus jeune. *« Et par chance, l'Agglo d'Épernay voulait aussi traiter ce problème car ils avaient des cas dans leurs écoles »*. L'Agglo gère les regroupements scolaires du Mesnil-sur-Oger, Blancs-Coteaux, Chaintrix, Val-des-Marais ainsi que les écoles de Bergères-les-Vertus et Athis.

"J'ai eu un enfant en primaire qui a fait une chaîne Youtube pour harceler une petite fille"

Elodie Orban-Selosse, directrice d'école

Le problème est réel dès l'école primaire. *« Les écrans, c'est une vraie problématique »*, souligne Elodie Orban-Selosse, directrice au Mesnil-sur-Oger. Outre l'addiction, les téléphones et réseaux sociaux sont vecteurs de cyberharcèlement, même chez les plus jeunes. *« J'ai eu un enfant en primaire qui a fait une chaîne Youtube pour harceler une petite fille, se souvient la directrice. Tous les ans, on a des dérives. »*

C'est pourquoi, à partir du mardi 12 novembre et jusqu'au 25 janvier 2025, les élèves en périscolaire du plan mercredi auront des ateliers pour évoquer ces problématiques. *« Les journées du 6 et 7 novembre, c'est pour lancer les opérations »*, précise **Séverine Louette**. *« Pour l'instant, on ne fait que le périscolaire mais on espère élargir ça au temps scolaire et à d'autres écoles »*. Cette expérience est un galop d'essai pour l'année.

Une soirée pour les parents ce 7 novembre

Ce jeudi soir, à 19 heures, salle Wagner à Vertus, **le CAST** et ses partenaires appellent les parents à venir à une réunion pour évoquer les problématiques d'addictions aux écrans et de harcèlement scolaire. Une vidéo avec les enfants réunis le 6 novembre sera diffusé où ils évoqueront, face caméra, leur rapport aux écrans. Un débat s'en suivra entre les parents et les spécialistes sur ces questions. *« On veut travailler davantage avec les parents. Ce sont les premiers concernés, note Séverine Louette, du CAST. Les professionnels de santé, les enseignants, sont engagés dans la lutte mais si ce n'est pas le cas des parents »,* la prévention n'a que peu d'effet.

[Annexe 6](#) : article paru dans L'Union le 3 décembre 2024 (BVE)

L'Agglo d'Épernay fait appel au Cast pour lutter contre les comportements inadaptés d'enfants

Le CAST d'Épernay va établir un programme de prévention auprès de scolaires du bassin de l'Agglo. Ils ont été repérés pour des comportements déviants. La collectivité va déboursé 20000 euros, dont la moitié en 2025. **Le CAST** est un partenaire régulier de l'Agglo, comme ici en novembre 2024 lors des actions contre le harcèlement à l'école. - Illustration L'Union

Par Philippe Launay

Il y a urgence. Épernay Agglo Champagne a pris à bras-le-corps le dossier des addictions chez les enfants. L'intercommunalité l'a fait savoir le 28 novembre 2024 en réunion en validant un partenariat avec le Centre accueil soins pour toxicomanes (**CAST**) d'Épernay. La convention favorisera l'action pour lutter contre les addictions, principalement à l'écran, qui provoquent des *« comportements que je qualifierai prudemment d'inadaptés »*, explique Gilles Dulion, 2e vice-président de l'assemblée.

« Face à l'augmentation des dérives liées à l'utilisation des écrans, poursuivait-il, l'Agglo souhaite faire appel à l'équipe pluridisciplinaire qui établira un programme de prévention auprès de 71 enfants du primaire et 46 élèves de maternelle. » Ils sont issus de six regroupements scolaires du territoire et ont été repérés par les agents de la collectivité. L'intervention du Cast se déroulera dans le cadre du Plan mercredi, un dispositif périscolaire.

Sensibiliser les parents aussi...

L'Agglo a adopté le principe de financer les actions entreprises en 2024 par **le CAST** pour 10 000 euros et d'octroyer la même somme pour 2025 *« pour financer la deuxième partie du projet »*, note le maire d'Avize qui espère que d'autres communes de l'Agglo vont rejoindre le dispositif en conventionnant avec le **CaST**.

L'enjeu relève de la santé publique et appelle à intensifier la prévention car *« nous avons des informations terrifiantes quant au délitement de la société »*, prévient encore Gilles Dulion. L'efficacité de l'action passera aussi par la mobilisation des partenaires, notamment l'Éducation nationale, et sensibilisation des parents. *« Ce n'est pas la partie la plus facile »*, admet le délégué communautaire

Annexe 7 : article paru dans L'Union le 8 décembre 2024 (BD)

Une BD sur les addictions des jeunes distribuée à 7 000 collégiens de la Marne

Basé à Reims, le **Centre d'accueil et de soins pour les toxicomanes** a été récompensé à l'échelle nationale pour son projet de bande dessinée lié aux addictions. Elle sera distribuée dans quelques mois à des milliers d'écoliers marnais. Chef de service des centres d'accueil du **CAST, Christophe Molle** pose avec le prix Atout Soleil remporté grâce à un projet de bande dessinée destiné à des collégiens. - RB

Par Rayane Beyly

Au vu de ses nombreuses actions, le centre d'accueil et de soins pour les toxicomanes, plus communément appelé CAST, mériterait presque de changer d'acronyme. Car, depuis sa création en 1977, cette association implantée à Reims, qui dispose aussi d'une antenne à Épernay, a su évoluer. Si elle accompagne toujours les personnes dépendantes aux drogues grâce à son équipe de professionnels de santé, elle multiplie aussi les actions de prévention auprès du jeune public pour parler de tous les types d'addiction.

« On essaie de sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques de manière générale, parler d'addiction au sens large et leur donner des clés », résume **Christophe Molle**, chef de service des centres d'accueil du **CAST**. Dans cette démarche, l'association a réuni récemment plusieurs jeunes de la mission locale d'Épernay pour leur proposer de concevoir une bande dessinée.

Une bande dessinée de douze planches, pour autant d'addictions

« Ce sont eux qui ont choisi les thèmes, le scénario, précise le chef de service. Ils se sont pris au jeu. J'ai eu l'impression que ça leur donnait une responsabilité d'expliquer aux plus jeunes ce qu'est l'addiction ». En effet, cette bande dessinée, composée de douze planches pour autant d'addictions différentes, va être imprimée en 7 000 exemplaires et à la rentrée scolaire 2025, tous les élèves de sixième scolarisés dans la Marne recevront la leur.

Avec son projet, le CAST, soutenu par l'Agglo et la Ville d'Épernay, a même eu l'honneur ce mois-ci d'être retenu parmi les quinze associations lauréates du prix Atout Soleil à Paris. Cette opération nationale de mécénat, portée par le fonds de dotation « Nos Épaules et Vos Ailes » et l'association Groupement de prévoyance maladie accident (GPMA), en collaboration avec l'assureur Generali, diffuse chaque année un appel à projet pour récompenser des associations en France qui agissent auprès de personnes vulnérables.

Pour sa 17^e édition, l'opération s'adressait cette fois-ci aux associations engagées contre les conduites addictives des jeunes. Qu'il s'agisse de substances psychoactives ou d'autres pratiques addictives (écrans, jeux d'argent etc.), tous les thèmes étaient les bienvenus.

« Il y avait quand même 92 dossiers déposés, tient à rappeler **Christophe Molle**. On a eu l'honneur d'être parmi ceux qui ont été récompensés, c'est génial. C'est une belle récompense pour toute notre association. Ce qu'on veut, c'est faire passer aux jeunes un message qui leur servira demain ».

Mais le prix ne se contente pas d'être honorifique : il a surtout permis au **CAST** de repartir avec une jolie enveloppe de 7350 euros. Celle-ci aidera l'association à financer les coûts de création et d'illustration de l'ouvrage, ainsi qu'une partie des coûts d'impression, principalement pris en charge par le Département. Les jeunes Sparnaciens à l'origine de la BD vont par ailleurs créer une vidéo qui sera diffusée auprès de la soixantaine d'établissements qui découvriront leur travail dans quelques mois.

« Les addictions ne sont pas des sujets simples à aborder »

Aidés par la Romillonne Esta Webster, ces jeunes de la mission locale d'Épernay ont participé à la réalisation de la bande dessinée distribuée à des collégiens marnais en 2025. - Cys Prod

Elles viennent toutes les deux de Romilly-sur-Seine (Aube) et sans elles, cette BD n'aurait jamais pu voir le jour. C'est grâce à Claire Damel et Esta Webster que les pages ont été conçues. La première, illustratrice, a imaginé des dessins à partir de ce qui a été proposé. La seconde, habituée à concevoir des affiches de sensibilisation pour le **CAST**, a piloté les échanges entre les jeunes et a reformulé leurs idées.

« Ils étaient extrêmement motivés, retient-elle. On a déterminé toute une liste d'addictions : le cannabis, l'alcool, le sucre, les achats compulsifs ou même le bonheur. Les addictions ne sont pas des sujets simples à aborder, on avait besoin de métaphores. C'est plus facile de parler de choses compliquées avec de l'humour ».



Annexe 8 : Evaluation des actions PE 2024 par l'équipe du CAST

(Groupes de travail)

1. COMMISSION d'ADMISSION HEBERGEMENT

ACTIONS	EVALUATION
<p>Réduire la commission d'admission en un seul temps.</p> <p>+ Organiser la commission sur une seule journée ou une demi-journée, une fois par semaine</p> <p>+ Organiser la participation d'un professionnel de l'équipe du CAST, à tour de rôle (roulement en place – fiche avec dates des commissions), au sein de la commission d'admission du CTR (sans voix délibérative ou avec voix consultative)</p>	<p>Commission d'admission en un seul temps, le mercredi matin depuis 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactivité améliorée traitement des demandes - Elargissement des salariés participants à la commission (rotation mise en place en juin 2024) : analyse améliorée des situations - Qualité des réponses aux demandes. Ex : proposer une autre structure aux patients si refus - Travail partenarial avec les structures qui orientent - Création procédure PE (48 H observation obligatoire) <p><u>Points d'amélioration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les dossiers internes au CAST, il serait intéressant que le professionnel ayant construit un dossier d'admission, vienne le présenter en commission. En particulier concernant l'UJ. - Au regard du nombre de dossiers, le temps apparaît de + en + comme trop court / insuffisant. - Impact sur le plan administratif des réponses aux dossiers et gestion - Communication à l'équipe du fonctionnement de la commission

ACTION	EVALUATION
<p>Systématiser la diffusion du tableau de l'occupation du CTR et AT chaque semaine au service ambulatoire de Reims</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place depuis septembre 2024 - Envoi à l'équipe de direction et au pôle ambulatoire par mail

2. EXPRESSION DES USAGERS / DROIT DES USAGERS

ACTION	EVALUATION
<p>Organiser des actions et des prises en charge pour les patients sur le site de l'ambulatoire et de l'hébergement pour permettre aux patients de découvrir l'autre site du CAST et les activités proposées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendez-vous des patients résidants au CTR au CA de Reims pour leurs entretiens individuels psychosociaux et rdv collectifs (CAFDEM) : Réalisé (A développer pour le CA d'Eprenay) - Les propositions d'immersion : organisation de visites possibles du CA d'Eprenay pour les patients susceptibles de projeter de vivre à Eprenay ou d'être originaire d'Eprenay et souhaitant y retourner (proposé mais non contractualisé encore par un patient en particulier). - Pour les patients en ambulatoire, organiser des visites du CTR dans un projet ultérieur de séjour potentiel au CTR ; Reims et Eprenay, visites individuelles ou collectives. A réaliser (rappeler cette possibilité en réunion. <u>Mise en application : 1^{er} semestre 2025</u>

ACTION	EVALUATION
<p>Créer un outil permettant l'expression des usagers au sein du service ambulatoire de Reims et Eprenay (réunions régulières)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des intentions fortes en ce sens de créer une forme de participation aux fonctionnements des CA (et des antécédents : 2 réunions avec participation des usagers sur le projet de déménagement du CTR) : <u>A faire.</u> Pistes : - 3 réunions par an à fixer et organiser la venue des patients sur des thèmes de travail avec un ordre du jour et un objectif (durée des réunions : 1h30 à 2h max). Partir des dates de réunion à proposer possiblement et trouver ensuite les patients intéressés. - Il faut un porteur du projet qui en parle en réunion, qui fasse lien avec les patients intéressés - Réunion avec présence d'un responsable et du directeur.

ACTION	EVALUATION
<p>Mettre en place des boîtes aux lettres permettant des usagers de s'exprimer sur les réclamations. Intégrer dans le PPA des questions sur les aidants des patients et les plaintes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les boîtes aux lettres « réclamations » sont installées dans les CA de Reims et d'Eprenay et le CTR. Cependant elles ne sont pas utilisées par les patients. Les usagers du CTR utilise le « comité des usagers pour s'exprimer. - Des boîtes à idées existent (CAFDEM et Louison en service civique cette année) pour le CA de Reims, idem pour Eprenay. Recueil de « papiers » mais pas de suite pour le moment. Associer les boîtes à idées aux réunions avec les usagers. <p>PISTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des QR codes associés au PPAA pour demander la satisfaction des patients - Un mur ou tableau d'expression visible dans chaque CA de Reims et d'Eprenay ? Trouver un lieu spécifique pour ce mur. <p>A FAIRE : rajouter « aidants et plaintes » dans le PPAA</p>

ACTION	EVALUATION
<p>Joindre un livret d'accueil et un règlement de fonctionnement dans le dossier « jaune » lors de l'accueil en ambulatoire d'un nouveau patient.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des nouveaux dossiers « jaunes » avec les documents à réactualiser au CA de Reims (ci-dessus) - A mettre en place au CA d'Eprenay

ACTION	EVALUATION
<p>Intégrer dans le logiciel un outil de suivi des rdv avec le patient (garder un historique des relations avec le patient, durée de la relation, rendez-vous, absence...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la fonctionnalité d'ODESSA à construire. Préciser dans le récapitulatif des rdv : « venu ou non venu » mais que cela ne soit pas une action des professionnels qui le feraient mais un « automatisme du secrétariat informatique d'accueil »

3. COMMUNICATION INTERNE / REUNIONS

ACTION	EVALUATION
Revoir l'organisation de la réunion hebdomadaire du CTR afin d'aborder l'organisation du service et d'aborder certaines situations plus en détail	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration car créneaux supplémentaires - Les situations délicates sont traitées trop tardivement au regard de la cohérence aux soins et de l'angoisse des professionnels - ODJ : OK - La gestion du temps consacrée aux situations est en amélioration. - Manque de structuration des rôles : modération/animateur/maître du temps - CR réu systématique et rapide + davantage de participation des professionnels - Absence du responsable médical au CTR : préjudiciable au patient et aggravation des conditions du temps de travail

ACTION	EVALUATION
Préciser la finalité et les attentes des réunions hebdomadaires à Epernay et organiser les réunions pour répondre aux attentes des salariés	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un ODJ (point +) - Difficulté à se rencontrer - Mise en place d'un cahier de réunion, préparation de réunions pour continuer l'ODJ (point +) - Equipe morcelée - La coordination est altérée car tous les protagonistes ne sont pas disponibles.

ACTION	EVALUATION
Organiser une veille de la presse locale et nationale (l'union, l'hebdo du vendredi...) et l'afficher.	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'accès à la presse locale ni professionnelle - Une collègue a accès depuis le CTR et communique - Actualité FCJ et ASH pas assez diffusée

ACTION	EVALUATION
Organiser un temps de travail au sein de l'équipe pour partager sur l'intérêt des actions socioculturelles et organiser des sorties socioculturelles comme un outil à visée thérapeutique, travaillé en amont au sein de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Projet médiation - Pas assez travaillé en équipe, pour certains OUI - Il n'existe pas de fiches évaluation (bénéficiaires et professionnels) - Pas de temps dédié aux actions socio du point de vue thérapeutique - Absence d'un travail théorique sur la médiation et les effets sur le traitement d'un patient / occupationnel.

ACTIONS	EVALUATION
<p>Systematiser la diffusion des comptes rendus des réunions du service unité justice</p> <p><u>RAJOUT Action</u> : concernant la réunion CA de Reims</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les CR sont communiqués aux participants de la réunion mais des professionnels sont concernés par l'actualité de la réunion justice mais aussi AT sans participer à la réunion - Coordination reposant que sur les professionnels du service mais d'autres professionnels sont concernés - Réunions quotidiennes + ou – formalisées - ODJ établi - Pas suffisamment alimentée par les professionnels - Difficulté à réunir l'ensemble de l'équipe du CA (y compris extérieur)

4. PARTENARIATS

ACTION	EVALUATION
<p>Consolider les cadres d'intervention pour les placements extérieurs avec le SPIP et le SIAO, car ces orientations en addictologie ne passent pas par le SIAO</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une formation pour remplir un dossier SIAO a été proposée à quelques professionnels du CAST pour que ça ne repose pas que sur 3 professionnels (ASS). - La formation d'une demie journée est insatisfaisante, incomplète pour comprendre le fonctionnement du dispositif. Le dispositif SIAO n'est pas adapté à la majorité des profils après un PE au CTR ou en AT. - 2 collègues du CAST (pôle hébergement) participent désormais à la commission SIAO dans l'objectif de permettre au patient en PE au CAST d'être orienté dans le dispositif d'hébergement d'urgence. <u>Questionnement</u> : est-ce que les derniers PE au CAST ont débouché sur un hébergement via le SIAO ? - Ces orientations ne sont pas adaptées à la majorité des patients après une PEC avec hébergement au CAST

ACTION	EVALUATION
<p>Maintenir les liens avec les directions des services judiciaires afin de rappeler les missions du CAST par l'organisation de rencontres trimestrielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - A l'initiative du SPIP, arrêt des rencontres trimestrielles avec le SPIP de Reims (au profit de la réunion SIAO) au cours de l'année 2024 - Une rencontre avec le SPIP de Reims a tout de même eu lieu dans leurs locaux pour rappeler les missions du CAST et la PEC, l'accompagnement des personnes sous-main de justice PE au CAST - Une plaquette a été conçue mais non distribuée

ACTION	EVALUATION
<p>Maintenir les liens avec la fédération citoyens et justice, en participant aux différentes commissions ou groupes de travail, en proposant des interventions, en les associant à nos réflexions sur le domaine judiciaire et post-sententiel.</p>	<p>Au cours de l'année 2024 plusieurs professionnels du CAST ont participé à différentes rencontres de la fédération C et J :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 réunion régionale en fev 2024 sur le thème des violences conjugales - 1 commission nationale post sententielle à Anglet sur le thème des femmes incarcérées et les aménagements de peine. - Le CAST a également accueilli une réunion régionale en mars. <p>Au cours de l'année 2024 le CAST contribue, en lien avec la Fédération, à la réalisation d'une enquête sur l'impact économique du PE (durée de l'enquête : 2 ans)</p> <p>Impossibilité organisationnelle de participer à la dernière rencontre régionale sur le thème addiction/santé mentale et justice.</p>